

Travail - Justice - Solidarité



SECTEUR DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

(MEN-A - METFP-ET - MESRS)

**RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018 DU
SECTEUR DE L'EDUCATION ET DE LA
FORMATION**

VERSION FINALE

JUIN, 2019

Equipe interministérielle de rédaction du rapport de performance 2018

N°	Prénoms et nom	Fonction	Service
1.	Oumar SY	Coordinateur	C/CDMT
2.	Ibrahima Kalil CAMARA	Assistant Coordonnateur	C/CDMT
3.	Sayon CAMARA	Attaché de Cabinet	MEN-A
4.	Fabété CAMARA	Chef Section Planification	BSD/ MEN-A
5.	Abdoulaye A CAMARA	DNA/ESGT	DNESGT/MEN-A
6.	Grégoire TONGUINO	Chef de Division	DNCECP/MEN-A
7.	Mamadou BAH	Assistant Technique	BSD/ MEN-A
8.	Mamadou Alpha DOUMBOUYA	Chef des Opérations	SNIES/MEN-A
9.	Cheick DIALLO	Chef de division	DNAEN/MEN-A
10.	Ibrahima Sory SOUMAH	DGA/BSD	BSD/METFP-ET
11.	Dr Baba DIANE	DN	DNETFPPu /METFP-ET
12.	Alama KANDE	Chef SSP	BSD/METFP-ET
13.	Dr Abdoul Karim DIALLO	DG/BSD	MESRS
14.	Dr Amadou Diouldé DIALLO	Chef de Section	BSD /MESRS
15.	Adama II SOW	Chef de Section	BSD/MESRS
16.	Mamadou Saliou DIALLO	Consultant S&E	C/PSE

Table des matières

2.1	ACRONYMES.....	6
	MOT DE L'AUTORITÉ	8
	RESUME EXECUTIF	9
	INTRODUCTION	11
A.	PRESENTATION DU SECTEUR	11
2.2	ORGANISATION DU SYSTEME EDUCATIF ET DE LA FORMATION	11
2.3	MISSIONS DU SECTEUR DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION	12
2.4	RAPPEL DES OBJECTIFS ET PRIORITES DU SECTEUR :	14
2.5	OBJECTIFS ET PRIORITES DU PROGRAMME PRESCOLAIRE.....	15
	ACCES	15
2.6	QUALITE :.....	15
2.7	GESTION.....	15
2.8	ANALYSE DES RESULTATS ATTEINTS DU PROGRAMME	15
	GESTION	16
2.9	OBJECTIFS ET PRIORITES DU PROGRAMME PRIMAIRE.....	18
2.10	ACCES :.....	18
2.11	QUALITE :.....	18
2.12	GESTION.....	18
2.13	ANALYSE DES RESULTATS ATTEINTS PAR LE PROGRAMME PRIMAIRE	19
2.14	OBJECTIFS ET PRIORITES DU PROGRAMME SECONDAIRE 1.....	21
2.15	ACCES :.....	21
2.16	QUALITE.....	21
2.17	ANALYSE DES RESULTATS ATTEINTS DU PROGRAMME SECONDAIRE 1.....	22
2.18	OBJECTIFS ET PRIORITES DU PROGRAMME SECONDAIRE 2.....	23
2.19	ANALYSE DES RESULTATS ATTEINTS DU PROGRAMME SECONDAIRE 2.....	23
2.20	OBJECTIFS ET PRIORITES DU PROGRAMME ALPHABETISATION	23
2.21	ACCES :.....	23
2.22	QUALITE :.....	24
2.23	ANALYSE DES RESULTATS ATTEINTS DU PROGRAMME ALPHABETISATION	24
2.24	ACCES	24
2.25	OBJECTIFS ET PRIORITES DU PILOTAGE ET GESTION AU MENA.....	25
3.1	OBJECTIFS ET PRIORITES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE	26
3.2	OBJECTIFS ET ACTIONS PRIORITAIRES	27
3.3	LES PARTENAIRES DE L'ETFP	27
3.4	AXES STRATEGIQUES	28
3.5	ANALYSE DES RESULTATS PAR COMPOSANTE DU PROGRAMME	29
	ACCES :	29
	QUALITE :	31
	GESTION :	32
3.6	CONTRAINTES DE MISE EN ŒUVRE :	32
3.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	32
4.1	OBJECTIFS ET PRIORITES DU PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	34
	ACCES	35
	QUALITE	36
	GESTION :	37
	ANALYSE DU PROGRAMME DE PILOTAGE, DE LA PROGRAMMATION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES.....	39
4.2	DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES	39
4.3	DE L'EXECUTION DU BUDGET.....	39
4.4	DU FINANCEMENT EXTERIEUR DU SECTEUR	42
4.5	GESTION BUDGETAIRE, MATERIELLE, ET FINANCIERE	44
1.1.1.1.	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	44
1.1.1.2.	EDUCATION CIVIQUE ET DE LA CITOYENNETE	45

4.6	PLANIFICATION, PROGRAMMATION, PILOTAGE, COORDINATION ET SUIVI EVALUATION	46
4.7	CONCLUSION	48

Liste des Tableaux

Tableau 1: <i>activités de la composante accès du programme préscolaire</i>	15
Tableau 2: <i>activités de la composante qualité du programme préscolaire</i>	16
Tableau 3: <i>activités de la composante gestion du programme préscolaire</i>	16
Tableau 4: <i>activités composante accès du programme primaire</i>	19
Tableau 5 <i>activités composante qualité du programme primaire</i>	19
Tableau 6: <i>activités composante gestion du programme primaire</i>	20
Tableau 7: <i>activités de la composante accès programme secondaire 1</i>	22
Tableau 8 : <i>activités de la composante Qualité programme secondaire 1</i>	22
Tableau 9 : <i>activités de la composante Qualité programme secondaire 2</i>	23
Tableau 10 : <i>activités de la composante accès du programme alphabétisation</i>	24
Tableau 11 : <i>activités de la composante Qualité programme Alphabétisation</i>	24
Tableau 12 : <i>activités composante gestion du programme primaire</i>	25
Tableau 13: <i>Partenaires de l'ETFP</i>	27
Tableau 14 : <i>Indicateurs accès en ETFP</i>	29
Tableau 15 : <i>indicateurs qualité ETFP</i>	31
Tableau 16: <i>Indicateurs Gestion ETFP</i>	32
Tableau 17: <i>activités de la composante accès du programme Enseignement Supérieur</i>	35
Tableau 18: <i>activités de la composante qualité du programme Enseignement Supérieur</i>	36
Tableau 19: <i>activités de la composante gestion du programme Enseignement Supérieur</i>	37
Tableau 20: <i>Indicateurs de financement de l'Education</i>	39
Tableau 21: <i>Répartition intra sectorielle des dépenses d'Education</i>	39
Tableau 22: <i>Budget des principaux ministères en charge de l'Education</i>	41
Tableau 23: <i>Cartographie des bailleurs de fonds</i>	42
Tableau 24: <i>Portefeuille des projets et programme du secteur de l'Education pour l'année 2018</i>	43

Accronymes

APC	Approche par les Compétences
APEAE	Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole
AST	Analyse de la situation de travail
BND	Budget National pour le Développement
C.A	Conseil d'Administration
C.E.S	Chefs d'établissements scolaires au secondaire
CAPPS	Centre d'Apprentissage et de formation Post Primaire et Secondaire
CDI	Centres de documentation
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE	Cours Élémentaire
CEC	Centre d'Encadrement Communautaire
CECRAM	Conférence des Enseignants-Chercheurs de Rang Magistral
CEP	Certificat d'études primaires
CEPERTAM	Centre de Perfectionnement en Techniques Automobiles
CFP	Centre de Formation Professionnel
CIRIT	Centre International de Recherche sur les Infections Tropicales
CMG	Classe Multigrade
CP1	Cours Préparatoire 1ère année
CPPE	Comité Préfectoral de Pilotage de l'Education
CREMS	Centre de recherche épidémiologique à l'Institut Pastoria de Kindia
CRPE	Comité Régional de Pilotage de l'Education
CRVPM	Centre de Recherche et de Valorisation des Plantes Médicinales
CU	Centre Universitaire
DAF	Division Administrative et Financière
DCE	Directeur Communal de l'Education
DE	Directeur d'Ecole
DGPSDE	Direction Générale de la Planification des Statistiques et du Développement de l'Education
DNEC	Direction Nationale de l'Education Civique
DNEE	Direction Nationale de l'Enseignement Élémentaire
DNEPUP	Direction Nationale de l'Enseignement Pré-Universitaire Privé
DNES	Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire
DNESG	Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général
DPE	Directeur Préfectoral de l'Education
DRH	Division des Ressources Humaines
DSEE	Délégué Scolaire de l'Enseignement Élémentaire
ENAE	Ecole Nationale d'Agriculture et d'Elevage
ENAM	Ecole National des Arts et Métiers
ENATEF	Ecoles Nationale des Agents Techniques Eau et Foret
ENEPS	Ecole Nationale d'Education Physique et Sportive
ENI	Ecole Normale d'Instituteurs
ENS	Ecole Nationale de la Santé
ENSAC	Ecole Nationale de Secrétariat et Commerce
ENSK	Ecole Nationale de la santé de Kindia
ERAM	Ecole Régionale des Arts et Métiers

ESH	Enfants en situation de Handicap
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
ETFP-ET	Enseignement Technique et Formation Professionnelle Emploi et Travail
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FFD	Formation des jeunes filles et femmes en situation difficile
FoCEB	Fonds Commun de l'Education de Base
FPGL	Fondation Paul Gérin-Lajoie
IES	Institut d'Enseignement Supérieur
IGE	Inspection Générale de l'Education
IRE	Inspecteur Régional de l'Education
ISAV-VGE	Institut des Sciences Agronomiques et Vétérinaires Valérie Giscard D'Estain
ISSEG	Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée
LEB	Logiciel de Préparation de Budget
LFI	Loi de Finances Initiale
LMD	License Master Doctorat
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
METFP-ET	Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle Emploi et Travail
MJEJ	Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi Jeunes
MPCI	Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
MVE	Maladie à Virus Ébola
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONFPP	Office National de la Formation et du Perfectionnement des Personnels
PAAB	Plan d'Actions Annuel Budgétisé
PAPP	Plan d'actions prioritaires post-Ebola
PIB	Produit Intérieur Brut
ProDEG	Programme Décennal de l'Education de Guinée
PSE	Programme Sectoriel de l'Education
PUAPA2	Programme d'Urgence et d'Appui à la Production Agricole
RET	Relations Extérieures et Transports
RVPM	Recherche et de Valorisation des Plantes Médicinales
SNFPP	Service National de la Formation et du Perfectionnement du Personnel
STIC	Service des Technologies de l'Information et de la Communication
TdH	Terre des Hommes
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UGANC	Université Gamal Abdel Nasser
WASCAL	Centre ouest africain de recherche sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres

MOT DE L'AUTORITÉ

Le secteur de l'éducation et de la formation de la République de Guinée a initié depuis 2016, l'élaboration du rapport annuel de performance. Ce qui procède de la dynamique d'instauration de la culture de redevabilité et de la réédition des comptes à travers la gestion axée sur les résultats.

Le suivi et l'évaluation des résultats permettent d'améliorer la performance à travers une meilleure appréhension des produits et effets et d'envisager la manière dont l'action future pourrait être qualifiée.

Le rapport de performance permet :

- ▣ d'apprécier la contribution des extrants produits à l'atteinte des objectifs sectoriels;
- ▣ de présenter les résultats atteints en les remettant dans leur contexte et les facteurs internes et externes qui ont contribué à expliquer les résultats atteints ;
- ▣ de présenter des recommandations concrètes d'actions correctrices en précisant les rôles et responsabilités et le calendrier de mise en œuvre et les indicateurs de mesure appropriés

Les écarts constatés entre prévisions et réalisations permettent de mieux analyser et de faire des propositions et des recommandations pour les actions futures.

Le présent rapport qui porte sur l'année 2018, année de réalisation du RESEN 2018, est structuré en trois parties : (i) une brève présentation de l'organisation et des missions du secteur de l'éducation et de la formation; (ii) un rappel des principaux défis, ainsi que des objectifs et priorités ; et (iii) la présentation et l'analyse des résultats obtenus pour chaque programme et composante du système éducatif et de la formation.

D'une manière générale, comme en 2017, si en matière d'accès à l'éducation, les performances sont perceptibles aux différents niveaux, force est de constater que de nombreux défis persistent encore au plan de l'amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages.

Tout en formulant le vœu que le présent rapport permette d'apprécier les défis qui interpellent le secteur de l'éducation, nous Ministres, exhortons l'ensemble des acteurs du système à plus de rigueur dans la gestion en vue de l'atteinte des objectifs l'ODD4 en lien avec le PNDES.

Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude à tous les PTF pour leur sollicitude constante dans la lutte pour le développement du système éducatif guinéen.

Les Ministres en charge du système de l'éducation et de la Formation

Le MEN-A

Le METFP-ET

Le MESRS

Mory SANGARÉ

Lansana KOMARA

Abdoulaye Yéro BALDE

Résumé exécutif

Le Rapport Annuel de Performances (RAP) a pour objectif de rendre compte de la mise en œuvre des différents programmes du secteur de l'éducation et de la formation au titre de l'année 2018. Après une brève présentation de l'organisation et des missions du secteur, il fait un rappel des principaux défis, des objectifs et priorités ainsi que les principales actions avant de mettre l'emphase sur la présentation et l'analyse des résultats obtenus pour chaque programme assorti de recommandations.

En 2018, en dépit des progrès enregistrés, il est établi que des efforts sont encore à fournir pour améliorer la qualité des enseignements et apprentissages à tous les ordres d'enseignement. Il s'agit principalement de : (i) l'inadéquation entre l'offre et la demande scolaire qui se traduit par l'insuffisance des capacités d'accueil en zones rurales et urbaines ; (ii) la persistance des disparités et la faible rétention des enfants à l'école (30% de ceux en âge scolaire sont hors de l'école); (iii) l'insuffisance d'enseignants et leur mauvaise allocation; (iv) l'insuffisance des capacités académiques et professionnelles de certains enseignants du formel et du non formel ; (v) l'insuffisance de manuels scolaires, de livrets d'alphabétisation et guides, d'intrants et de matières d'œuvre ; (vi) le manque d'harmonisation des différentes interventions dans la formation continue des enseignants ; (vii) l'inadéquation de la formation dispensée avec les besoins réels du marché de l'emploi ; (viii) le sous financement de l'éducation (en moyenne 3,7% du PIB contre 4,5% dans la sous-région) et (ix) la faible efficacité interne et externe du système ; (x) le faible taux d'alphabétisation des populations (65% d'analphabètes) ; (xi) le manque d'infrastructures spécifiques pour l'alphabétisation, la post-alphabétisation et l'éducation non formelle.

Le déficit croissant en personnel enseignant et/ou son vieillissement qui ne suit pas le rythme des constructions scolaires, le manque d'infrastructures au formel et au non formel, la faible capacité de mobilisation et d'exécution de ressources en faveur du secteur, la faible coordination du système éducatif sont entre autres des facteurs qui expliquent la contreperformance atteinte en 2018.

Au regard des difficultés rencontrées et des défis à relever, les principales recommandations formulées sont entre autres :

- ▣ L'application de la prise en charge salariale par le BND des éducateurs/trices des CEC à hauteur de 50%;
- ▣ La prise en charge des primes des enseignants-alphabétiseurs ;
- ▣ La poursuite du recrutement de nouveaux enseignants ;
- ▣ La poursuite du redéploiement des enseignants dans les centres nafa ;
- ▣ L'accroissement de l'offre scolaire du secondaire 1 en construisant des collèges de proximité et la formation des professeurs binaires pour le collège ;
- ▣ L'accroissement de l'offre scolaire du secondaire 2 en vue de décongestionner les salles de classe surtout en zone urbaine ;
- ▣ Le rehaussement de la part du budget de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et de l'alphabétisation dans le budget de l'éducation, à l'effet de traduire en acte concret la volonté gouvernementale de faire de ces sous-secteurs la deuxième priorité ;
- ▣ La mise à disposition des ressources nécessaires à la formation des formateurs dans le cadre du récent recrutement de 900 nouveaux enseignant(e)s de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
- ▣ Le financement du programme stratégique « 1000 PhD et 5000 Masters » ;
- ▣ La qualification du système d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire ;
- ▣ La poursuite du processus de la mise en place du CNCQ en lien avec l'ANAQ

- ▣ La généralisation de la numérisation de la collecte de données statistiques à tous les niveaux d'enseignement ;
- ▣ La régularité de la mise à jour du système d'information et de communication des Ministères et des projets du secteur.

L'exhaustivité des recommandations est donnée à la fin des chapitres ou de chaque programme.

Enfin, conviendrait-il de mentionner que dans la perspective de l'élaboration d'un programme décennal, un rapport diagnostic du système éducatif de type RESEN a été élaboré en 2018 avec l'appui technique de l'IIPE/Pôle de Dakar grâce à l'appui technique de l'IIPE de l'UNESCO et financier du PME/GMP.

Introduction

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est un document contractuel, élaboré pour l'organisation des revues annuelles du secteur de l'Éducation et de la formation. Il a pour objectif de rendre compte de la mise en œuvre des activités menées au sein du secteur de l'éducation et de la formation. Il permet (i) d'informer l'ensemble des acteurs, partenaires et décideurs du système éducatif et de la formation, sur les résultats atteints par rapport à ceux prévus, (ii) de faire un plaidoyer auprès de l'Exécutif, du Parlement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour entre autres l'accroissement des ressources en faveur du secteur, (iii) de servir d'outil de dialogue, de négociation et d'arbitrage entre les départements ministériels en charge du système éducatif et de la formation ainsi que d'autres institutions partenaires appuyant le secteur (finances – budget – fonction publique - parlement - les collectivités locales – les partenaires sociaux) et in fine d'améliorer l'efficacité et l'efficience du Système éducatif.

Pour élaborer le RAP, une équipe interministérielle composée essentiellement des Bureaux de Stratégie et de Développement (BSD), de la Cellule (CDMT), des Directions Nationales et services d'appui des Départements ministériels en charge du secteur et de la Coordination Nationale du PSE a été mise en place. Les documents utilisés pour la préparation du RAP sont entre autres, les rapports d'activités 2018 des Ministères du secteur et les rapports d'exécution financière des Divisions des Affaires Financières (DAF) et les rapports semestriels de suivi d'exécution du FoCEB pour l'année 2018.

Le document est structuré en trois grandes parties : après une brève présentation de l'organisation et des missions du secteur, il a été fait un rappel des principaux défis, suivi des objectifs et priorités ainsi que les principales actions, avant de mettre l'emphase sur la présentation et l'analyse des résultats obtenus pour chaque programme du système éducatif et de la formation.

A. Présentation du secteur

Organisation du système éducatif et de la formation

En République de Guinée, le système éducatif et de la formation comporte différents ordres d'enseignement qui sont le préscolaire, l'enseignement fondamental (élémentaire et premier cycle du secondaire), le deuxième cycle du secondaire, l'alphabétisation et l'éducation non formelle, la formation professionnelle et technique, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. La gestion de ces ordres d'enseignement est répartie entre trois (3) Départements ministériels ayant des structures centrales et des services déconcentrés dans les régions, les préfectures et les sous-préfectures.

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MEN-A) est chargé du Préscolaire, de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire deuxième cycle, de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. En plus des services centraux, le MENA a des structures déconcentrées aux niveaux régional, préfectoral et sous-préfectoral. Il s'agit respectivement des Inspections régionales de l'Éducation (IRE), des Directions préfectorales/communales de l'Éducation (DPE/DCE) et des Délégations Sous préfectorales de l'Éducation (DSPE).

Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail (METFP-ET) est responsable de la formation professionnelle et technique ainsi que de la promotion de l'emploi et du travail. Au niveau régional, les Inspections régionales et Directions Préfectorales de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, constituent les services déconcentrés du Ministère.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a en charge les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES), les Institutions de Recherche Scientifique (IRS) et les Centres de Documentation et d'Information (CDI).

Missions du secteur de l'éducation et de la formation

Le système de l'éducation et de la formation a pour mission principale de former des hommes et des femmes responsables, compétents et efficaces en vue d'en faire des citoyens capables de participer au développement socioéconomique du pays.

Le secteur compte trois départements ministériels qui ont chacun, des missions spécifiques.

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) qui selon le Décret D/2017/203/PRG/SGG du 16 Août 2017, a pour mission la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'éducation préscolaire¹, d'enseignement fondamental et secondaire, d'éducation morale et civique, d'alphabétisation, d'éducation non formelle et de la promotion des langues nationales.

Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail (METFP-ET) ayant la gestion de toutes les écoles techniques et professionnelles couvrant l'apprentissage et la formation post- primaire et secondaire, ainsi que les centres et les écoles nationales de formation professionnelle. Selon le Décret D/2016/127/PRG/ SGG/ du 20 Avril 2016, le METFP-ET a pour mission la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'Enseignement Technique, de Formation Professionnelle, d'Emploi et de Travail.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) qui selon le Décret D/2017/044/PRG/SGG du 17 Janvier 2017, a pour mission la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de Gouvernement dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Les missions spécifiques du secteur de l'éducation et de la formation se résument comme suit :

Au Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, il s'agit :

- ▣ de poursuivre le développement de l'accès du préscolaire surtout en zone rurale ;
- ▣ d'améliorer l'accès et l'équité dans l'enseignement ;
- ▣ d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages à tous les niveaux ;
- ▣ de réduire l'analphabétisme de la population à travers la mise en œuvre de stratégies et programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- ▣ de renforcer la gouvernance de l'éducation.
- ▣ de promouvoir l'équité, l'éducation inclusive, civique, environnementale, artistique et sportive.

Au Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail, il s'agit :

- ▣ d'améliorer l'accès et l'équité aux formations techniques et professionnelles ;
- ▣ de diversifier l'offre de formation professionnelle et technique en lien avec les besoins du marché de l'emploi et du travail ;
- ▣ d'améliorer la gouvernance administrative, institutionnelle et pédagogique;

¹ Le préscolaire autrefois sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales et de Protection de la Femme a été transféré au MENA en Août 2016 par le même décret portant création de ce ministère.

- ▣ de veiller à l'application de la législation du travail et des lois sociales en Guinée ;
- ▣ de mettre en œuvre une politique dynamique de création d'emplois.

Au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, il s'agit :

- ▣ de maîtriser les effectifs des étudiants et enseignants ;
- ▣ d'améliorer la qualité des enseignements, des apprentissages et de la recherche ;
- ▣ de renforcer la gouvernance au niveau central et dans les Institutions d'enseignement et de recherche en vue d'une gestion efficace et efficiente des ressources allouées à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique.

Rappel des objectifs et priorités du secteur :

Les principaux indicateurs du système éducatif et de formation montrent : une stagnation du taux de préscolarisation de 13,8 % en 2017 à 13,3 % en 2018; (ii) une hausse relative du taux brut de scolarisation au primaire qui est passé de 90,0% en 2017 à 90,80 % en 2018 ; (ii) une augmentation du taux d'achèvement du cycle primaire de 53% en 2017 à 54,10 % en 2018 ; (iii) une augmentation du taux brut de scolarisation au collège allant de 43,1% à 45,4% entre 2017 et 2018; (iv) un développement de l'offre de formation professionnelle et technique avec une augmentation significative de la demande de l'ordre de 29% entre 2013 et 2018; (v) une baisse du nombre d'inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur qui est passé de 97 441 en 2015 à 92 856 étudiants en 2018.

En dépit des progrès accomplis sur le plan quantitatif en matière de scolarisation et de formation, des défis importants restent à relever pour parvenir à la scolarisation primaire pour tous et améliorer la qualité des enseignements et apprentissages à tous les niveaux.

Il s'agit principalement de: (i) l'inadéquation entre l'offre et la demande scolaire qui se traduit par l'insuffisance des capacités d'accueil du système éducatif guinéen, principalement dans les zones rurales et la pléthore des salles de classes en milieu urbain ; (ii) la persistance des disparités (genre et zone) et le faible accès des enfants à l'école (30% de ceux en âge scolaire sont hors de l'école) ; (iii) l'insuffisance d'enseignants et la mauvaise allocation de ceux qui sont disponibles entre les zones géographiques et les milieux de résidence urbain et rural en dépit des recrutements effectués en 2017; (iv) la faiblesse de la qualité des enseignements et apprentissages due entre autres à l'insuffisance des capacités académiques et professionnelles des enseignants et des manuels scolaires, (v) l'inadéquation de la formation dispensée avec les besoins réels du marché de l'emploi ; (vii) le sous-financement de l'éducation (en moyenne 3,7% du PIB contre 4,5% dans la sous-région) et (viii) la faible efficacité interne et externe du système.

Par ailleurs, les objectifs transversaux suivants seront aussi poursuivis : (i) lutter contre les formes intolérables de travail des enfants se livrant à des travaux marginaux par le développement des structures de récupération et de scolarisation ; (ii) lutter contre la propagation du VIH/SIDA et d'autres maladies épidémiques, promouvoir l'équité, l'éducation inclusive, civique, environnementale, artistique et sportive.

Au regard des nombreux défis à relever, les objectifs du plan de développement de l'éducation et de la formation se déclinent ainsi qu'il suit et sont en cohérence avec les orientations de la Lettre de Politique Sectorielle, les lettres de mission du Premier Ministre adressées aux Ministres du secteur en 2018 et le PNDES en lien avec l'Objectif de Développement Durable (ODD4).

Il s'agit notamment de :

- ▣ poursuivre le développement de l'accès du préscolaire surtout en zone rurale ;
- ▣ poursuivre la scolarisation primaire universelle de qualité dans la perspective de l'élargissement de l'éducation de base au premier cycle du secondaire ;
- ▣ veiller à la réduction des disparités genre, zones et revenus, notamment, la promotion de la scolarisation, la rétention et la réussite des filles ;
- ▣ améliorer la qualité et la pertinence des enseignements/apprentissages à tous les niveaux ;
- ▣ veiller à la réduction du taux d'analphabétisme et du développement de l'éducation non formelle
- ▣ développer des formations professionnelles, techniques et supérieures en adéquation avec les besoins de l'économie nationale ;
- ▣ promouvoir la recherche scientifique et l'innovation ;

- ▣ développer les systèmes efficaces d'information et de communication ;
- ▣ renforcer la gouvernance du secteur en améliorant le pilotage, la coordination, la déconcentration et la décentralisation.

Pour atteindre ces objectifs, sept (7) programmes ont été déclinés :

1. *Précolaire ;*
2. *Primaire ;*
3. *Premier cycle du secondaire (Secondaire1) ;*
4. *Deuxième cycle du secondaire (Secondaire2) ;*
5. *Alphabétisation et éducation non formelle ;*
6. *Formation professionnelle et technique ;*
7. *Enseignement supérieur et recherche scientifique.*

Objectifs et priorités du programme préscolaire

Le programme du préscolaire vise à accroître le taux de couverture en matière de préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national et prioritairement en zone rurale. Les objectifs poursuivis au niveau du préscolaire sont : (i) Porter le TBPS de 13,8% en 2017 à 14,6% en 2018 ; (ii) Augmenter le pourcentage d'enfants dans le communautaire de 13,4% en 2017 à 15,2% en 2018 ; et (iv) amener le ratio Kits/groupe pédagogique de 0,5 en 2017 à 1 en 2018.

Pour atteindre ces objectifs, les actions prioritaires ci-après ont été identifiées :

Accès

- ▣ Extension de l'offre préscolaire publique ;
- ▣ Poursuite de la construction et/ou la réhabilitation des CEC

Qualité :

- ▣ Suivi/supervision pédagogiques rapprochés des centres préscolaires sur financement du FoCEB.
- ▣ Acquisition de matériels pédagogiques et ludiques pour les enfants du préscolaire public et CEC sur financement du FoCEB;
- ▣ Poursuite de la formation initiale des éducateurs/trices dans les ENI ;
- ▣ Formation continue des éducateurs/trices , des DSEE et cadres des DPE / IRE des 40 communes de convergence sur financement de l'UNICEF;

Gestion

- ▣ Actualisation du document de politique du préscolaire financé par le bureau régional de l'UNICEF ;
- ▣ Finalisation du cadrage financier du préscolaire financé par le bureau régional de l'UNICEF ;
- ▣ Actualisation et validation (technique) des normes et standards de qualité du préscolaire financé par le bureau régional de l'UNICEF ;
- ▣ Etude du bilan des compétences des entrants au primaire financé par le bureau régional de l'UNICEF ;
- ▣ Prise en charge salariale des éducateurs/trices communautaires par le budget national ;

Analyse des résultats atteints du programme préscolaire

Tableau 1: Indicateurs de la composante accès du programme préscolaire

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre de complexe préscolaire construit dans les Préfectures de Coyah et Boffa	2	0	-2
Niveau d'exécution des travaux de réhabilitation de 20 centres d'encadrement communautaire dans les régions de Mamou, Faranah et Kankan	100%	68%	-32%

Un (1) complexe préscolaire (Boffa) sur les deux inscrits dans le BND en 2016, a connu le démarrage des travaux de construction au mois de décembre 2017. En 2018, 35% des travaux ont été exécutés, pour des raisons de lenteur dans le paiement des décomptes. Et, à date le complexe préscolaire de Coyah n'a pas connu un démarrage des travaux pour des raisons de financement.

Aussi, les travaux de réhabilitation des 20 CEC sur le BND, dans les Régions administratives de Kankan et Faranah, (Kouroussa, Mandiana, Dabola...) qui ont démarré en 2017, avec un taux d'exécution physique de 79%, n'ont pas connu de réalisation en 2018 pour les raisons citées ci-haut.

Tableau 2: Indicateurs de la composante qualité du programme préscolaire

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre de centres préscolaires suivi/supervisé	200	92	-108
Nombre de matériels didactiques et ludiques reçus pour les enfants du préscolaire public et CEC	15.167	15.167	0
Nombre d'élèves-éducateurs/éducatrices ayant reçu une formation initiale dans les ENI	90	33	-57
Nombre d'éducateurs/éducatrices, de DSEE et cadres des DPE/ IRE dans les 40 communes de convergence formés	180	175	-5

A l'exception de la dotation des enfants du préscolaire en matériels didactiques et ludiques, les cibles n'ont pas été atteintes. Pour le suivi/supervision, la contreperformance est due à la perturbation du calendrier scolaire pour fait de grève. La formation des élèves-éducateurs a souffert du fait que les ENI n'ont pas pu recruter le nombre prévu de 30 par cohorte et de l'examen de sortie. Quant à la formation d'éducateurs/éducatrices, de DSEE et de cadres des DPE/ IRE dans les 40 communes de convergence, 5 d'éducateurs/éducatrices sur les 80 prévus n'avaient pas le profil requis. Cette formation continue a touché 103 éducateurs /éducatrices des CEC ; 42 DSEE ; 23 cadres des DPE et 7 cadres des IRE.

Gestion

Tableau 3: Indicateurs de la composante gestion du programme préscolaire

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Un document de politique du préscolaire élaboré	1	0	-1
Nombre d'éducateurs communautaires pris en charge par l'Etat (50%)	533	0	-533

La rédaction du document de politique du préscolaire devra être intégré dans la politique globale du MENA en cours d'actualisation dans le cadre du ProDEG, ce qui explique cet écart. En effet, à date il a été réalisé : (i) une note de cadrage financier, (ii) des normes et standards de qualité du préscolaire. L'évaluation des acquis des entrants en première année du primaire viendra parachever le processus.

Quant à la prise en charge des 50% du salaire des éducateurs/trices communautaires, l'engagement du Gouvernement tarde à se concrétiser. Cependant, des négociations sont en cours entre le Ministre de l'Education Nationale et l'Alphabétisation, Ministère de la Fonction Publique, et le Ministère du Budget pour la prise en charge des produits des 3 ENI expérimentales (Kindia, Dubréka et Kankan) des deux cohortes de 2017 (33) et 2018 (33), tous ayant le niveau BAC.

Contraintes de mise en œuvre sont entre autres :

- ▣ la lenteur dans le paiement des décomptes et l'insuffisance de financement ;
- ▣ le manque de mobilisation sociale/de sensibilisation des intervenants locaux (parents/familles, élus/autorité ; associations et ONG) sur les questions du préscolaire ;
- ▣

Recommandations

- ▣ l'achèvement des travaux de construction des 2 complexes préscolaires de Boffa et coyah et de réhabilitation des 20 CEC ;
- ▣ la prise en charge salariale des éducateurs/trices des CEC par le BND; (100% pour éducateurs de l'état et 50% pour les éducateurs préscolaires communautaire) ;
- ▣ la poursuite de l'acquisition des intrants pédagogiques et ludiques dans les EPS en prenant en compte l'offre préscolaire privée ;
- ▣ l'intensification de la formation/perfectionnement des éducateurs des EPS (public, communautaire et privé) à la méthode de pédagogie active, utilisation des intrants pédagogiques et aux techniques d'éducation parentale ;
- ▣ l'appui à la construction et l'équipement des EPS publics dans les chefs-lieux des régions administratives et des préfectures ;

Objectifs et priorités du programme primaire

L'objectif de ce programme est de poursuivre la scolarisation primaire universelle de qualité tout en veillant à la réduction des disparités. Il s'agit essentiellement d'accroître le TBS de 90,0% en 2017 à 90,8% en 2018, de rehausser le taux d'accès au CP1 de 90,1% en 2017 à 94% en 2018, d'augmenter le taux d'achèvement du cycle primaire de 53% en 2017 à 70,7% en 2018 et celui des filles de 44,9% à 62,2% en 2018.

Pour atteindre ces objectifs les actions prioritaires ci-dessous ont été identifiées:

Accès :

- ▣ Construction et équipement de 186 de salles de classe de la première phase avec rampes d'accès et latrines séparées sur financement du FoCEB;
- ▣ Construction et équipement de 123 salles de classe par la JICA ;
- ▣ Construction et équipement de 204 salles de classe par la BID ; (69 sdc réceptionnées)
- ▣ Construction et équipement de 36 salles de classe sur le BND ;
- ▣ Réhabilitation de 102 salles de classe sur financement de la BID ;
- ▣ Réhabilitation de 218 salles de classe sur le BND ;
- ▣ Construction de 233 latrines dans les écoles qui n'en disposent pas sur financement du FoCEB;
- ▣ Aménagement de 403 points d'eau dans les écoles qui n'en disposent pas sur financement du FoCEB ;
- ▣ Sensibilisation des communautés à la demande de scolarisation sur financement du FoCEB.

Qualité :

- ▣ Formation continue des enseignants du tiers faible sur financement du FoCEB;
- ▣ Poursuite de l'expérimentation de l'approche EGRA/EGMA sur financement du FoCEB;
- ▣ Evaluation des acquis des élèves qui ont bénéficié de l'approche EGRA sur financement du FoCEB ;
- ▣ Redynamisation des inspections pédagogiques et administratives sur financement du FoCEB;
- ▣ Dotation des écoles en manuels scolaires et guides pédagogiques sur financement du FoCEB;
- ▣ Octroi de subventions aux écoles et aux DSEE sur financement du FoCEB ;
- ▣ Renforcement des capacités professionnelles des inspecteurs sur financement du FoCEB;
- ▣ Acquisition de matériels et équipements pédagogiques pour le fonctionnement des écoles à classe unique sur financement du FoCEB ;

Gestion

Sur financement du FoCEB, il était prévu la réalisation des activités suivantes :

- ▣ Formation-action à la planification et la programmation budgétaire ;
- ▣ Renforcement des capacités des cellules de formation continue des DPE/DCE ;
- ▣ Renforcement des capacités des services centraux ;
- ▣ Production des annuaires statistiques ;
- ▣ Redynamisation de la carte scolaire ;
- ▣ Missions de contrôle de la disponibilité des manuels dans les écoles ;
- ▣ Suivi de la mise en œuvre des subventions aux DSEE et aux écoles
- ▣ Formation continue des enseignants du primaire en gestion des CMG ;
- ▣ Supervision de la mise en œuvre des CMG;

- ▣ Tenue des sessions des comités de pilotage de l'éducation ;
- ▣ Octroi des subventions aux structures déconcentrées ;
- ▣ Elaboration d'une politique holistique de la question enseignante avec la participation financière de l'UNESCO ;
- ▣ Evaluation PASEC 2019 avec la participation financière du BND ;
- ▣ Evaluation des PAE pour l'octroi des subventions basée sur la performance;
- ▣ Suivi & Evaluation des activités du FoCEB.

Analyse des résultats atteints par le programme primaire

Tableau 4: Indicateurs de la composante accès du programme primaire

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre de salles de classe construites	549	428	-121
Nombre de salles de classe réhabilitées	320	162	-158
Nombre de latrines construites	233	152	-81
Nombre de points d'eau aménagés	403	190	-213
Nombre de campagnes de sensibilisation dans les préfectures sous scolarisées	4	4	0

Sur une prévision de 549 salles de classe, 428 ont été réalisées et réceptionnés au 31 décembre 2018 dont 69 de la BID et 194 du FoCEB. Cette performance s'explique essentiellement par le renforcement du suivi des chantiers scolaires du FoCEB et de la BID, où des résiliations de contrats ont été effectuées pour les PME défaillantes en faveur d'entreprises jugées plus performantes. Le détail des réalisations sont consignées en annexe.

Aussi, il est important de signaler qu'au cours de l'année 2018, la JICA a lancé les travaux de construction de 123 salles de classe dont le taux de réalisation est à 45%.

Au titre des réhabilitations, le taux de réalisation est de 74%. Cet écart s'explique par le retard dans la mise en œuvre des activités financées par le BND. Toutefois, 61 salles de classe AFRICOF, non planifiées en 2018, ont été réhabilitées sur le BND par préfinancement des entreprises dans le cadre d'un programme d'urgence.

Tableau 5 Indicateurs composante qualité du programme primaire

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre d'enseignants du tiers faible formés	3 027	2 898	-129
Nombre d'enseignants du public et du privé inspectés	1 746	1446	-300
Nombre d'encadreurs du public et du privé inspectés	258	258	0
Nombre d'écoles primaires publiques ayant bénéficiées de subventions	8 167	8 167	0
Nombre de DSEE ayant bénéficié de subventions	425	425	0
Nombre d'inspecteurs ayant reçu une formation professionnelle	20	20	0
Nombre d'encadreurs du niveau déconcentré ayant bénéficiés un renforcement de capacité	156	156	0
Nombre d'école pilote de l'expérimentation de l'approche EGRA	250	250	0
Nombre de mots lus par minute dans les écoles expérimentales EGRA	20	20	0
Nombre d'écoles pour la mise à essai de l'évaluation	20	20	0

standardisée du type PASEC (CP2 et CM2)			
Nombre de manuels réimprimés	7 363 497	7 363 497	0
Nombre de manuels distribués	223 300	223 300	0
Nombre de guides pédagogiques élaborés	4	4	0
Nombre d'enseignants supervisés dans les CMG	3 401	3 401	0
Nombre d'encadreurs préfectoraux et régionaux formés en techniques d'évaluation et de gestion des CMG	156	156	0

A l'exception de la formation des enseignants du tiers faible, il ressort que les principales cibles ont été pratiquement atteintes. Cette performance s'explique par la disponibilité à temps des financements nécessaires à la réalisation des activités. S'agissant de la formation des enseignants du tiers faible, l'écart s'explique en partie par l'abandon, la maladie, le décès et le départ de certains enseignants pour d'autres départements. Les résultats des évaluations PASEC 2019 et EGRA permettront de mesurer l'impact des activités réalisées.

L'évaluation de l'harmonisation des approches de pédagogies actives démarrée en 2018 est en cours de finalisation.

Tableau 6: Indicateurs de la composante gestion du programme primaire

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre d'enseignants suivis en pratique de classe à l'approche EGRA	500	494	-6
Nombre d'enseignants inspectés en situation de classes	28398	27866	-532
Nombre d'outils d'analyse multidimensionnelle des données statistiques	1	1	0
Nombre IRE et DPE/DCE ayant bénéficiées une subvention	38	38	0
Nombre de mission de supervision des activités de construction du FoCEB	1	1	0
Nombre d'écoles primaires publiques couvertes par l'approche FGB dans le cadre du suivi participatif des enseignants et de la gestion des manuels	128	128	0
Nombre d'écoles primaires publiques couvertes par l'approche FGB dans le cadre du suivi participatif des enseignants et de la gestion des manuels et du SALP	128	128	0
Nombre d'écoles primaires publiques couvertes par l'approche FGB dans le cadre du suivi participatif des enseignants et de la gestion des manuels et du SALP	128	128	0

Des missions de suivi ont été organisées dans toutes les écoles expérimentales de l'approche EGRA. Au total, 6 596 visites dont 76% réalisées par les 250 directeurs d'école et 24% par 133 DSEE. Ces missions ont permis de renforcer les pratiques de classe des enseignants et de suivi des encadreurs et des parents d'élèves.

Parallèlement à l'expérimentation de l'approche EGRA au CP, l'INRAP a également procédé à des tests EGRA et EGMA à des élèves en fin CE1 de 40 écoles partenaires. Deux guides d'enseignement de la lecture et des mathématiques ont été élaborés, 112 enseignants du CE1, 15 DSEE, 05 cadres des DPE et 04 des IRE sont formés à leur utilisation. L'expérimentation est en cours et une mission de suivi de l'application est planifiée pour juin 2019.

457 directions d'écoles dans les communes de convergence ont bénéficié de renforcement en leadership administratif et pédagogique pendant 15 jours.

L'expérimentation de l'approche FGB a couvert 384 écoles, 1152 acteurs et partenaires communautaires, 768 DE et enseignants, 165 DSEE.

Objectifs et priorités du programme secondaire 1

Pour l'année 2018, les objectifs définis et priorisés par composante sont: (i) Améliorer l'accès et l'équité de l'enseignement dans le système éducatif ;(ii) Améliorer la qualité des enseignements, apprentissages et des évaluations et (iii) Assurer la formation continue des enseignants, (iv) Elargir l'éducation de base à 10 ans.

En termes d'objectif de développement, le TBS passe de 43,1% en 2017 à 54,4% en 2018 au collège et le taux de transition primaire collège de 72,4% en 2017 à 77,1% en 2018, taux de transition collège/lycée de 71,1% à 72,5%.

Pour atteindre ces objectifs, les actions prioritaires suivantes ont été programmées :

Accès :

- ▣ Construction et équipement, sur financement du FoCEB, de 180 salles de classe avec rampes d'accès, latrines séparées dont 108 en zone rurale incluant 27 point d'eau et 72 en zone urbaine;
- ▣ Poursuite de la construction de 150 salles de classe avec rampes d'accès, point d'eau et latrines séparées en zone rurale sur financement du FKEA;
- ▣ Réhabilitation de 52 SDC sur BND.

Qualité

- ▣ Acquisition et mise à disposition de manuels de collège;
- ▣ Acquisition de guides et fiches pédagogiques au premier cycle du secondaire ;
- ▣ Formation des enseignants à l'utilisation des guides ;
- ▣ Inspection pédagogique des enseignants et encadreurs du secondaire.

Toutes ces activités étaient inscrites sur le PAAB du FoCEB.

Analyse des résultats atteints du programme secondaire 1

Tableau 7: Indicateurs de la composante accès programme secondaire 1

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre de salles de classe à construire	330	126	-204
Nombre de salles de classe réhabilitées	52	52	0

Dans ce tableau, il à préciser pour les cibles à atteindre, il était prévu en 2018, seulement le lancement des travaux de construction de 180 SDC du FoCEB. Pour le fonds Koweïtien, 126 SDC ont été réceptionnées sur les 150 restantes. A la date du 31 décembre 2018, au compte du FoCEB, le taux de d'exécution est à 59% pour les travaux de construction de 72 SDC en zone urbaine et à 24% pour les 108 SDC de la zone rurale.

Pour les travaux de 63 SDC financés par la JICA, à la date du 31 décembre, le taux d'exécution est de 47 %.

Ce qui dénote l'atteinte effective des objectifs concernant le lancement des travaux de 263.

Sur les 80 SDC à réceptionner, entièrement financées sur BND, 48 ont été effectivement réceptionnés et les 32 SDC restantes sont à 80% de taux de réalisation au 31 décembre 2018. Cet écart est dû au retard dans le paiement des décomptes des entreprises.

Tableau 8 : Indicateurs de la composante Qualité programme secondaire 1

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre de guides de manuels d'anglais validés « Mobil student's book » aux différents niveaux du collège	4	4	0
Nombre de guides produit pour l'utilisation des manuels du collège (Français, maths, sciences physiques, SVT, anglais	5	5	0
Nombre d'enseignants du public et du privé inspectés	1973	1794	-179
Nombre d'encadreurs du public et du privé inspectés	933	933	0

Comme le montre le tableau, les principales cibles d'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages au niveau du secondaire 1 ont été atteintes. Cette performance s'explique en partie par la mise à disposition des fonds dédiés à ces activités dans le cadre du FoCEB.

Objectifs et priorités du programme secondaire 2

En 2018, les objectifs poursuivis par composante sont : (i) Améliorer l'accès et l'équité de l'enseignement dans le système éducatif; (ii) Améliorer la qualité des enseignements, apprentissages et des évaluations et (iii) Assurer la formation continue des enseignants, (iv) diversifier les filières de formation au lycée.

Le TBS du lycée devra passer de 28,5% en 2017 à 28,9% en 2018 et celui des filles de 20,3% en 2017 à 21,2% en 2018.

Analyse des résultats atteints du programme secondaire 2

Sur le plan de *l'accès* au secondaire 2, aucune activité de construction de nouvelles salles de classes n'a été prévue. Toutefois, dans le cadre du programme d'urgence de rénovation des écoles AFRICOF, 112 salles de classes ont été rénovés.

Tableau 9 : Indicateurs de la composante Qualité programme secondaire 2

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre de manuels de français et de mathématiques acquis	233 300	-	-
Disponibilité du rapport de l'étude sur la diversification des filières d'enseignement au lycée,	1	1	-

L'Appel d'offres national pour l'acquisition de 223 300 manuels de français et de mathématiques pour les classes de 11ème, 12ème et Terminales a été lancé en avril 2018. Le contrat de la société HACHETTE LIVRE INTERNATIONAL (France) qui a bénéficié des deux (2) lots de l'appel d'offres a été signé en juillet 2018. La livraison desdits manuels scolaires était attendue pour novembre 2018.

Objectifs et priorités du programme Alphabétisation

Le programme d'alphabétisation et d'éducation non formelle vise à alphabétiser les jeunes et adultes de 14 à 35 et plus. Le nombre de personnes alphabétisées par les différents modes passera de 97000 à 105840, le nombre d'apprenants des centres Nafa de 5684 à 7764, le nombre d'alphabétiseurs qualifiés de 1940 à 2250.

Pour atteindre cet objectif, les actions prioritaires ci-après ont été identifiées :

Accès :

- ☐ Alphabétisation des jeunes et adultes en mode faire faire ;
- ☐ Organisation des Missions d'identification et de localisation des centres ;
- ☐ Equipement de centres NAFA pour leur réouverture

Qualité :

- ▣ Renforcement des capacités des alphabétiseurs, des superviseurs et encadreurs de l'AENF
- ▣ Formation des animateurs des centres Nafa à l'approche Nafa

- ▣ Dotation centres d'alphabétisation en matériels et équipements (lampes, tableaux et table-bancs
- ▣ Production endogène de livrets d'alphabétisation de base, de manuels et matériels de post-
alphabétisation

Analyse des résultats atteints du programme Alphabétisation

Pour atteindre ces principales cibles, des actions dont les résultats suivent ont été planifiées et exécutés.

Accès

Tableau 10 : Indicateurs de la composante accès du programme alphabétisation

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre des jeunes et adultes Sensibilisés et alphabétisés	97000	97 000	0
Nombre des Missions d'identification et de localisation des centres organisé	2	2	0
Nombre de centres d'alphabétisation indentifiés et ouverts	1992	1992	0
Nombre de centres NAFA équipés pour leur réouverture	226	224	2

Des missions de supervision et de suivi rapproché des centres des deux cohortes par le niveau central ainsi que des missions conjointes (structures déconcentrées et ONG opératrices) ont été réalisées entre octobre-décembre 2018. Ces opérations se poursuivront jusqu'en avril 2019, fin de la campagne d'alphabétisation.

Le développement d'activités de post-alphabétisation pour les deux cohortes est planifié courant 2019.

Tableau 11 : Indicateurs de la composante Qualité programme Alphabétisation

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre d'alphabétiseurs, des superviseurs et encadreurs de l'AENF dont les capacités ont été renforcées	2500	2500	0
Nombre de livrets d'alphabétisation de base, de manuels et matériels de post-alphabétisation produit de façon endogène	136 984	136 984	0
Nombre des centres d'alphabétisation ouverts dans les écoles dotés en matériels et équipements (lampes)	2 884	2 884	0
Nombre de centres d'alphabétisation ouverts sous les hangars en lampes, tableaux et table-bancs	550	550	0
Nombre de Centres NAFA équipés pour leur réouverture	226	224	2

Il convient de préciser que les équipements des centres étaient composés au total des lots de 3084 lampes, 550 tableaux et 3850 tables bancs. Cependant, la réouverture des centres a connu une certaine lenteur à cause de la grève des enseignants qui a perturbé également le non formel.

Autre programme en cours d'expérimentation et non programmé « ELAN-AFRIQUE » ou Ecole et langues nationales en Afrique.

L'objectif de ce programme est de promouvoir l'enseignement bilingue (français-langues nationales) dans les écoles primaires, actuellement en expérimentation à Kindia. Il vient en appui pour améliorer la qualité de la maîtrise de la langue française chez les élèves et plus généralement celle de l'éducation de base. Un plan d'action a été élaboré et validé.

Objectifs et priorités du pilotage et gestion au MENA

Tableau 12 : activités composante gestion du programme primaire

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Nombre de nouveaux enseignants engagés en 2017-2018 contrôlés dans leur poste d'affectation.	3998	3998	0
Nombre d'annuaires statistiques dans le sous-secteur	4	4	0
Un outil d'analyse multidimensionnelle est élaboré	1	1	0
Nombre de cadres du BSD du niveau central et déconcentré formés en analyse multidimensionnelle	99	99	0
Un document du CDMT du secteur de l'éducation actualisé	1	1	0
Nombre de sessions des comités de pilotage de l'éducation au niveau préfectoral, régional et national	47	47	0
Un document de politique sur la question enseignante élaboré	1	0	-1
Une étude sur l'élargissement de l'éducation de base	1	1	0

Le module de calcul des scores d'affectation des enseignants a été intégré à la base de données qui a permis d'affiner le paramétrage des critères du barème, de concevoir et de mettre en lien la feuille de classement des postulants selon leurs scores et le tableau des besoins en enseignants.

Les annuaires statistiques du préscolaire, du primaire, du secondaire et des Centres NAFA sont produits.

Les sessions des comités de pilotage de l'éducation au niveau préfectoral, régional et national ont été tenues. Ces concertations ont permis d'identifier les principaux défis auxquels le système éducatif est confronté et d'élaborer une feuille de route permettant de les surmonter afin d'améliorer la qualité des enseignements/apprentissages.

La première tranche des subventions aux IRE et aux DPE/DCE a été octroyée. Celle-ci a permis de renforcer les compétences de 1604 enseignants du primaire et de 7128 du secondaire dans leurs pratiques de classe.

Une session d'appropriation des procédures simplifiées de gestion a été organisée à l'intention des chefs sections ressources et matériels des structures déconcentrées. Elle a permis d'outiller les bénéficiaires à la technique de gestion des matériels, stocks et équipements ainsi que des pièces justificatives.

Un document de politique holistique de la question enseignante est en cours d'élaboration. Un atelier d'imprégnation du guide méthodologique a eu lieu et les groupes thématiques constitués ont élaboré les premiers drafts qui doivent faire l'objet d'intégration au cours d'un atelier qui sera également organisé à Kindia fin Avril 2019.

Objectifs et priorités de la formation professionnelle et technique

La Formation Professionnelle et Technique a pour vocation essentielle de fournir au marché de l'emploi des agents qualifiés et compétents, grâce à la formation initiale, la formation continue, un apprentissage modernisé et performant, l'appui au secteur informel.

Il demeure un élément essentiel pour la maîtrise des compétences, du savoir-faire, des attitudes et des comportements fondamentaux dans un contexte de compétitivité et de progrès technologique d'une part et d'autre part, la mobilité des ressources humaines et le renversement de la pyramide professionnelle dans notre pays. Il constitue de ce fait une composante déterminante de la stratégie de réduction de la pauvreté, de la lutte contre l'émigration clandestine et de la contribution au développement à long terme du pays.

C'est pourquoi le Gouvernement est résolu à reformer profondément ce sous-secteur pour en faire un puissant levier pour l'éducation et la formation de citoyens capables de s'insérer positivement dans le processus de développement socioéconomique de la Nation Guinéenne. A ce titre, l'ETFP est déclaré deuxième priorité après l'éducation de base élargie au premier cycle du secondaire.

Cette section du rapport de suivi des performances du programme Formation Technique et Professionnelle porte sur 3 volets : (i) accès à l'ETFP ; (ii) amélioration de la qualité et (iii) gestion et pilotage. Une analyse des actions est faite sur la base des résultats obtenus en 2018 d'une part et l'analyse des écarts d'autre part. Des difficultés de mise en œuvre sont mentionnées ainsi que des recommandations.

Les principales missions de l'ETFP sont déclinées à travers les cinq objectifs stratégiques ci-dessous :

- ▣ améliorer l'accès et l'équité aux formations techniques et professionnelles ;
- ▣ diversifier l'offre de formation professionnelle et technique en lien avec les besoins du marché de l'emploi et du travail ;
- ▣ améliorer la gouvernance administrative, institutionnelle et pédagogique;
- ▣ veiller à l'application de la législation du travail et des lois sociales en Guinée ;
- ▣ mettre en œuvre une politique dynamique de création d'emplois.

Il est à préciser que le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail forme dans quatre-vingt-quatre (84) filières regroupées dans quarante-six (46) corps de métiers repartis entre les trois (3) secteurs socioéconomique du pays (primaire, secondaire et tertiaire).

Ce secteur de l'éducation et de la Formation regroupe trois types de formations initiales : l'Apprentissage et la formation post- primaire formant au CQP, au CAP, au BEP pour les élèves intégrant après le collège. Le BTS est réservé aux élèves ayant le Baccalauréat. Les diplômes de CAP, BEP et BTS s'obtiennent après une durée de deux à trois ans et celles portant sur le CQP dure de six (6) à dix-huit (18) mois.

Il convient de mentionner que la formation professionnelle et technique comporte les volets de formation initiale (y compris l'apprentissage) et la formation continue. Elle s'adresse entre autres:

- ▣ A tous les postulant(e)s à une formation professionnelle et technique désireux d'acquérir des compétences professionnelles qui leur permettront de s'insérer activement sur le marché de l'emploi y compris l'auto-emploi ;
- ▣ Aux travailleurs des secteurs formels et informels ayant des besoins de Formation continue/perfectionnement.

Objectifs et actions prioritaires

Conformément à la Lettre de Mission, les objectifs et actions prioritaires du Département sont :

- ▣ Améliorer l'accès et l'équité aux formations techniques et professionnelles à travers la réhabilitation des infrastructures et équipements des IETFP et la Construction et l'équipement de nouvelles institutions d'ETFP
- ▣ Diversifier l'offre de formation professionnelle et technique en lien avec les besoins du marché de l'emploi et du travail par la consolidation de l'offre existante, la création de nouvelles filières porteuses et le Développement des programme.
- ▣ Améliorer la gouvernance administrative, institutionnelle et pédagogique au moyen de la mise en œuvre des outils et mécanisme de pilotage, le renforcement des capacités organisationnelle, institutionnelle et humaine ainsi que le suivi régulier des institutions.
- ▣ Veiller à l'application de la législation du travail et des lois sociales en Guinée par le biais de l'application de tous les accords et conventions ratifiés par le pays dans le cadre bi et multilatéral, la contribution à poser les bases de l'instauration d'un système d'assurance maladie au niveau national et la modernisation du code de sécurité sociale.
- ▣ Mettre en œuvre une politique dynamique de création d'emploi à travers la définition d'une Politique Nationale de l'Emploi, l'amélioration de l'employabilité des diplômés et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Les Partenaires de l'ETFP

Tableau 13: *Partenaires de l'ETFP*

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Activité 1 : Appui de l'AFD pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de la Formation et l'Insertion dans le secteur Agricole et Minier (PAFISAM)	11 ²	11	En cours
Activité 2 : Appui du Fonds Saoudien (FSD) pour la construction et l'équipement de 4 ERAM	4	4	-
Activité 3 : Appui de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la construction et l'équipement de 2 ERAM	2	2	En cours
Activité 4 : Appui de la GIZ pour le renforcement de la Formation initiale dans les ENI	3	3	En cours
Activité 5 : Avec l'appui de l'OIF Formation des conseillers méthodologiques en élaboration des programmes selon l'APC	25	25	0
Activité N°6 : Don de la Fondation Mohamed 6 d'un complexe sectoriel BTP/Hôtellerie	1	1	Internat en cours de construction
Activité N°7 : Appui de la Banque Mondiale au Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest	5	5	En cours
Activité N°8 : Appui de la Banque Mondiale au Projet Booster les Compétences pour l'Employabilité des Jeunes (BoCEJ)	3	3	En cours
Activité N°9 : Appui de l'USAID/JHPIEGO au renforcement des capacités des écoles publiques et privées de santé de l'Option Sage-femme	5	5	En cours

² Les institutions bénéficiaires sont : les CFP de Fria, Boké, Matoto, Beyla ; les ENAE de Tolo, Macenta et Boffa ; le CEPERTAM ; le CAFPP de Macenta ; le CEPERTAM, l'ENAM et l'ENPETP

Axes stratégiques

Au cours de l'année 2018, plusieurs activités ont été réalisées par les différentes unités administratives du Ministère sur les plans de l'accès, de la qualité, de la Gouvernance et de l'insertion des diplômés de la Formation Professionnelle et Technique.

Les principales réalisations par axe stratégique sont données ainsi qu'il suit :

a. Amélioration de l'accès et l'équité aux formations technique et professionnelle

- ▣ Achèvement des travaux de construction de deux CFP : Kouroussa et Kérouané
- ▣ Achèvement des travaux de construction des ERAM de Boké, Kankan, Labé et N'Zérékoré
- ▣ Recherche de financement pour équiper les 4 ERAM : Boké, Labé, Kankan (Siguiri) et N'Zérékoré
- ▣ Poursuite des travaux de construction des ERAM de Conakry (Coyah) et Faranah (Dabola)
- ▣ Construction de l'internat du complexe sectoriel BTP-Hôtellerie de Nongo (don de la Fondation Mohamed VI)
- ▣ Introduction de FIERE pour tous avec l'appui de la GIZ ;
- ▣ Introduction du volet eau et assainissement (Fit for school) avec l'appui de la GIZ ;
- ▣ Octroi d'agréments de 24 établissements d'ETFP Privé (10 ouvertures d'écoles, 9 ouvertures complémentaires de filières, 5 ouvertures de centres de prestation)
- ▣ Poursuite du Programme d'autonomisation par l'appui aux groupements/associations/corps de métiers ; formation et équipement en AGR
- ▣ Formation en GERME de 24 jeunes entrepreneurs de la Région de Boké et de 80 autres jeunes diplômés et non diplômés à l'Art culinaire
- ▣ Formation de 17 personnes handicapées en appui au Projet HANDICAPABLE de l'ONG WOMBERE
- ▣ Formation en faveur de 1221 Travailleurs du secteur privé à travers 89 actions de formation.

b. Diversification de l'offre de formation professionnelle et technique en lien avec les besoins du marché de l'emploi et du travail

- ▣ Elaboration de deux programmes de formation selon l'APC pour les conseillers et les exploitants agricoles
- ▣ Mise en place du projet de modernisation des équipements de boulangerie
- ▣ Implantation et suivi des programmes de la filière Sage-femme de l'Ecole Nationale de la Santé de Kindia, de certaines écoles privées de santé et du curriculum PCI avec l'appui de l'OMS et du Ministère de la Santé ;
- ▣ Poursuite de l'introduction des TIC dans la formation par la restauration et l'acquisition de mobiliers, des équipements informatiques pour l'ENAM, l'ENS de Kindia, le CFP de Labé, l'ENI de Kankan, le CFP de Bordo, le cyber espace pour l'ENI de Conakry et l'ENPETP de Matoto (Initiative Présidentielle pour la connexion des Ecoles)
- ▣ Poursuite de la formation pédagogique des formateurs de l'Ecole Normale des Professeurs d'Enseignement Technique et Professionnel (ENPETP) en Ingénierie pédagogique dans le cadre du Projet PAFISAM
- ▣ L'élaboration du programme de formation des Techniciens de Santé Communautaires en lien avec le Pipeline Rural (collaboration Ministère de la Santé et l'OMS)

c. Amélioration de la gouvernance administrative, institutionnelle et pédagogique

- ▣ Formation des huit (8) directeurs régionaux et de 50 chefs d'établissements en montage et gestion de projets co-construit
- ▣ Tenue d'ateliers sur les organes de Gouvernance des institutions de formation. Professionnelle et Technique
- ▣ Élaboration d'un nouveau texte sur le conseil d'établissement

- ☐ Contrôle pédagogique de 61 établissements d'ETFP dont 4 ENAE, 18 CFP et 39 écoles privées de santé.
- ☐ Supervision de l'examen de sortie des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle ;
- ☐ Supervision des concours d'entrée dans les établissements d'enseignement technique et professionnel publics ;
- ☐ Supervision des concours de recrutement des élèves dans les écoles privées de santé.

d. Veille à l'application de la législation du travail et des lois sociales en Guinée

- ☐ Acquisition de l'imagerie médicale par résonance magnétique 1.5 (IRM) du centre Médical de Diagnostique de la CNSS
- ☐ Examen et envoi au BIT de 19 rapports sur les conventions à ratifier.
- ☐ Participation à la 107^{ème} session ordinaire de l'assemblée générale de l'OIT (du 28 mai au 8 juin 2018 à Genève)
- ☐ Organisation de missions de contrôle sur le respect de la législation du travail.
- ☐ Examen et règlement des Conflits de Travail
- ☐ Négociation des plateformes revendicatives des travailleurs.
- ☐ Gestion des projets de licenciement pour motifs économiques et chômeurs techniques.
- ☐ Mise en place et renouvellement des délégations syndicales.
- ☐ Mise en Place des Comités Santé- Sécurité au travail
- ☐ Enregistrement des Entreprises auprès de la CNSS
- ☐ Conception et mise en œuvre d'une campagne d'information sur le droit du Travail
- ☐ Installation de la Commission Consultative du Travail et des Lois Sociales

e. Mise en œuvre de la politique de création d'emploi

- ☐ Développement et mise en place d'une base de données par l'AGUIPE et ses démembrements
- ☐ Formation, information, stage et orientation des jeunes chercheurs d'emploi
- ☐ Mise en œuvre du projet PNRSE
- ☐ Mise en œuvre de la composante 2 du projet BOCEJ (Education pour l'Emploi)
- ☐ Renforcement des capacités institutionnelles de l'AGUIPE
- ☐ Organisation de deux missions sur la mise en place des bases de l'élaboration d'une stratégie nationale de formation agricole et rurale dans le cadre du PAFISAM
- ☐ Organisation de l'Assemblée générale du Réseau International de la formation agricole et rurale.
- ☐ Mise en œuvre du protocole de partenariat entre le Ministère de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'emploi et du travail et L'Union pour la Qualité, la Nature et l'Habitat, partenaire national des compagnons du tour de France.

Analyse des résultats par composante du programme

Dans cette section, l'analyse porte sur les écarts au regard des indicateurs cibles en lien avec les résultats obtenus par composante.

Accès :

Tableau 14 : Indicateurs accès en ETFP

N°	Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecarts
1	Augmentation du nombre d'Ecoles professionnelles	3	2	1
2	Poursuite de la Construction et l'équipement d'Ecoles Régionales des Arts et Métiers (ERAM)	8	6	2
3	Construction et équipement de l'internat du Complexe Sectoriel de Formation Professionnelle BTP-Hôtellerie	1	1	En cours

6	Rénovation d'Institutions de FTP	4	1	3
7	Construction et équipement de l'ENI de Mamou	1	1	En cours
8	Poursuite de la construction de l'ENPT	1	1	En cours

Au niveau de cette composante, il convient de mentionner en termes d'analyse des performances sur la base des écarts :

- ▣ Pour des raisons d'inadaptation du plan de construction aux exigences d'un CFP, les travaux de construction du CFP de Siguiiri ont été suspendus
- ▣ Les ERAM en cours de réalisation sont financées avec l'appui du FSD pour 4 ERAM (Boké, Labé, Siguiiri/Kankan et N'Zérékoré). Le niveau moyen d'avancement des travaux est de 95%
- ▣ Les travaux de construction des deux ERAM sur financement de la BID (Coyah/Conakry et Dabola/Faranah) se poursuivent.
- ▣ Les 2 autres (Mamou et Kindia) sont à la recherche de financement
- ▣ Le complexe sectoriel BTP hôtellerie de Nongo est un Don de la Fondation Mohamed VI ; les travaux de construction et d'équipements sont achevés, les formateurs sont formés et la remise officielle par le Roi est attendue. Toutefois à l'initiative du Roi, la construction d'un internat a été ajoutée et est en cours d'exécution.
- ▣ En ce qui concerne la rénovation des institutions de formation professionnelle et technique, les travaux ont commencés depuis 2014 mais ne sont toujours pas terminés pour des raisons de mobilisation des ressources nationales (BND)
- ▣ S'agissant de la sécurisation des sites, sur financement du BND, les avances de démarrage ont été payées à concurrence de 30%. Toutefois, on observe actuellement un arrêt des travaux en raison des difficultés de mobilisation des fonds

Qualité :

Tableau 15 : indicateurs qualité ETFP

N°	Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
1	Finalisation du Document cadre du Développement de l'Apprentissage dans le Secteur de l'Artisanat	1	1	0
2	Formation des conseillers méthodologiques d'élaboration des programmes selon l'APC	25	25	0
3	Formation de 14 Professeurs de l'ENPETP en Ingénierie de la formation professionnelle	100%	100%	0
4	Formation pédagogique de nouveaux formateurs	140	136	-4
5	Introduction de l'exposé thématique	2 ENI	2 ENI	0
6	Engrenage formation théorique et pratique	5 ENI	5 ENI	0

L'analyse du tableau de la composante qualité permet de noter :

- ▣ La Validation depuis 2017 par le Gouvernement du programme cadre de développement de l'apprentissage dans le secteur de l'artisanat urbain et périurbain visant la formation de 20000 apprentis dans l'apprentissage rénové et 8 apprentis en apprentissage duale. D'un coût estimé à 35 MUSD, la table ronde pour le financement s'est tenue en 2018
- ▣ Dans le cadre de la mise en place du Cadre national de certification et de qualification (CNCQ) un atelier préparatoire et un Séminaire de lancement du processus ont été organisés. L'action s'est poursuivie en 2018
- ▣ Suite à l'acquisition des équipements de la filière fabrication d'ensembles métalliques dans le cadre du projet FORMINE, l'implantation de ce programme a démarré en 2018
- ▣ En exécution de l'initiative présidentielle pour la connexion des écoles IPCE, certaines institutions commencent à enregistrer une déperdition des gestionnaires formés à cet effet
- ▣ Suite au marketing effectué en 2017, au tour de la valorisation de la FPT, il a été enregistré un accroissement de près de 29% sur les effectifs des nouvelles recrues qui sont passées de 13 485 à 18 882. Tout de même, un effort est à fournir en faveur des écoles du secteur primaire (ENAE) qui manquent d'engouement de la part des candidats.
- ▣ En matière de préparation d'une équipe de méthodologue en élaboration des programmes de formation selon l'APC, avec l'appui de l'OIF, cinq ateliers se sont tenu et ont aboutis à la certification de 18 sur 25 conseillers.
- ▣ Pour l'instrumentation des 500 nouveaux enseignants engagés, une première cohorte a bénéficié d'une formation pédagogique à l'ENPETP de Matoto sur Financement AFD à travers le projet PAFISAM. Sur les 140 formateurs, seuls 4 n'ont pas participés. Un plan de formation des 360 restants a été réalisé en 2018 ;
- ▣ En ce qui concerne l'introduction des exposés thématiques et l'engrenage de la formation théorique et pratique, ce sont les ENI couvertes par la GIZ qui en sont bénéficiaires, ce qui requiert les dispositions à envisager pour toucher les autres ENI.

Gestion :

Tableau 16: Indicateurs Gestion ETFP

N°	Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecarts
1	Tenue des sessions des Conseils d'Établissements	114	10	104
2	Acquisition par la CNSS d'une imagerie médicale par résonance magnétique	1	1	0
3	Elaboration de modules de Préparation à la Vie Professionnelle (PVP)	2	1	-1
4	Contrôle pédagogique dans les 61 IETFP publiques et privées	176	61	-115
5	Formation à la gestion des CDI	5 ENI	5 ENI	0
6	Construction d'un hôpital de standing international à Gbessia	1	1	-

- ▣ La tenue des sessions des conseils d'établissements est déficitaire dans la presque totalité des institutions, en raison de l'insuffisance de leadership des gestionnaires, d'une part et d'autre part la non application du manuel de procédure de gestion administrative, pédagogique et financière. A ce titre, la nécessité de renforcement de capacités en management des Gestionnaires des IETFP s'impose ;
- ▣ L'élaboration du 2^{ème} module de la PVP est envisagée dans le cadre du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne ;
- ▣ La formation à la gestion des CDI n'a concerné que les 5 ENI couvertes par la GIZ ; l'élargissement de la même formation doit être envisagé.
- ▣ L'insuffisance de ressources financières et logistiques est un frein au suivi pédagogique et périodique des institutions. Le taux de 34% n'est pas du tout à l'image d'une bonne gouvernance des institutions de formation professionnelle et technique
- ▣ la CNSS en partenariat avec la société Indo Africa S.A est en train de réaliser un hôpital de standing international dont le niveau d'exécution des travaux de génie civil est de **95%**.

Contraintes de mise en œuvre :

La formation professionnelle, est un atout majeur de performance dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle. L'amélioration des résultats attendus reste confrontée aux défis/contraintes ci-après :

- ▣ La prédominance des enseignements théoriques au détriment de la formation pratique des apprenants due à la faiblesse des allocations budgétaires empiétant l'acquisition à suffisance de matières d'œuvre pour les travaux pratiques;
- ▣ La faiblesse du partenariat entre les Institutions d'ETFP et le milieu professionnel;
- ▣ L'absence de ressources pour la poursuite de la révision/élaboration des programmes selon l'APC ;
- ▣ L'absence de ressources pour l'achat d'équipements ;
- ▣ L'arrêt des travaux de rénovation des infrastructures ;
- ▣ Le déficit de la formation continue des personnels ;
- ▣ La persistance des besoins en personnel due au départ massif à la retraite des formateurs expérimentés
- ▣ L'insuffisance de moyens logistiques pour assurer la supervision et le suivi des activités.

Conclusion et Recommandations

Pour impulser le développement de la République de Guinée dans le contexte actuel de la mondialisation, la redynamisation du secteur de la formation professionnelle et technique (FPT) en vue de promouvoir une

véritable politique de développement des ressources humaines, est incontournable. C'est un élément moteur de la modernisation du tissu économique et social. Il constitue un levier important dans le cadre de la nouvelle politique de développement économique et social. L'accroissement du taux de qualification au sein des populations doit demeurer un enjeu politique et stratégique pour la Guinée durant les prochaines années. La modernisation de l'appareil productif exige une adaptation progressive des qualifications techniques et professionnelles aux exigences de développement socio-économique.

Le Département de l'ETFP, en dépit des difficultés, s'est déployé à mener des activités en vue d'atteindre les objectifs à lui assignés par la Lettre de Mission.

Des actions phares méritent d'être soulignées comme les travaux de construction des ERAM du Complexe Sectoriel BTP-Hôtellerie et de l'ENPT, le renforcement des capacités institutionnelles du Département à travers la formation des cadres dans plusieurs domaines. Au titre de l'Emploi et du Travail, il faut mentionner la poursuite du programme de promotion des stages en entreprise des apprenants et des diplômés, la finalisation et la vulgarisation du code de travail pour la région de Conakry pour un départ.

Cet élan mérite d'être renforcé par l'allocation de ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités qui prend en compte les engagements contenus dans la lettre de mission du Département. Aussi, pour atteindre les objectifs visés, le Département doit-il prendre des mesures idoines pour faire face aux nombreux défis portant sur la mise à disposition des moyens matériels et financiers nécessaires au fonctionnement des différentes unités administratives et des institutions rattachées.

Pour lever les contraintes ci-dessus, les recommandations sont entre autres :

- ▣ La mise en place d'un financement adéquat du dispositif de l'ETFP
- ▣ L'accélération de la révision de la nomenclature budgétaire en prévoyant des lignes qui répondent aux préoccupations et cadre organique du Département ;
- ▣ La mise à disposition de ressources nécessaires à la formation des nouveaux formateurs recrutés.
- ▣ La dynamisation de la formation continue/Perfectionnement des personnels enseignants et d'encadrement ainsi que les travailleurs des entreprises publiques, mixtes et privées
- ▣ La dotation des unités administratives d'un budget leur permettant de mener à bien les activités planifiées
- ▣ Le suivi/supervision pédagogique et administratif des institutions en leur dotant de moyens logistiques ;
- ▣ Le suivi/évaluation des enseignements/apprentissages et évaluations des programmes APC
- ▣ La poursuite de l'élaboration et de l'implantation des programmes de formation selon l'APC
- ▣ Le renforcement des capacités des superviseurs

Il reste évident que les institutions actuelles de formation professionnelle renforcées et complétées par les nouveaux centres en cours de construction contribueront à qualifier, diversifier et, surtout, augmenter considérablement l'offre de formation en faveur des jeunes guinéens.

Objectifs et priorités du programme Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Les principaux objectifs poursuivis du MESRS sont : i) maîtriser les effectifs des étudiants et enseignants ; ii) améliorer la qualité des enseignements, des apprentissages et de la recherche et iii) renforcer la gouvernance au niveau central et dans les Institutions d'enseignement et de recherche en vue d'une gestion efficace et efficiente des ressources allouées à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique.

De façon spécifique, les objectifs prioritaires se déclinent ainsi qu'il suit :

Maîtriser l'accès à l'enseignement supérieur :

- ▣ maîtriser l'évolution des effectifs d'étudiants ;
- ▣ finaliser le dossier de rénovation et d'extension de quatre (4) Universités ;
- ▣ poursuivre les travaux de construction et d'extension dans les IES/IRS ;
- ▣ développer l'enseignement à distance ;
- ▣ sécuriser les domaines des Institutions d'enseignement et de recherche ;
- ▣ poursuivre le dossier des classes préparatoires ;
- ▣ promouvoir les filles/femmes dans les STIM.

Améliorer la qualité des enseignements au supérieur

- ▣ développer l'usage des TIC dans l'enseignement supérieur ;
- ▣ renforcer le fonctionnement de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ) ;
- ▣ développer les compétences des étudiants dans les filières techniques et scientifiques ;
- ▣ motiver le personnel enseignant ;
- ▣ poursuivre la mise en œuvre du LMD ;
- ▣ sécuriser les diplômes ;
- ▣ améliorer l'insertion des diplômés ;
- ▣ poursuivre la mise en œuvre du programme de formation des formateurs en master et doctorat.

Améliorer la gestion au niveau du supérieur :

- ▣ promouvoir une synergie entre les institutions d'enseignement et de recherche ;
- ▣ améliorer la gouvernance du Ministère et des institutions ;
- ▣ poursuivre l'amélioration du système d'orientation des bacheliers à travers la plateforme GUPOL ;
- ▣ maîtriser la croissance des effectifs des étudiants et enseignants par la biométrie ;
- ▣ redynamiser le partenariat interuniversitaire, les centres de recherche et le secteur privé par le Partenariat Public Privé (PPP) ;
- ▣ renforcer le suivi-évaluation des IES/IRS et CDI ;
- ▣ promouvoir et développer les jeux universitaires.

Plusieurs activités ont été réalisées au cours de l'année 2018. Elles sont analysées ci-dessous selon les trois (3) axes stratégiques : Accès, Qualité et Gouvernance.

Tableau 17: activités de la composante accès du programme Enseignement Supérieur

Indicateurs	Cible	Réalisé	Ecart
Niveau d'avancement des travaux de construction et d'extension des IES	70%	77%	+7%
Sécurisation des domaines universitaires et scientifiques	100%	77%	-23%
Maintien du ratio d'étudiants pour 100 000 habitants	826	893	+67
Evolution du ratio d'étudiants en formation à distance	10%	2%	-8%
Inscription des filles dans les effectifs étudiants	30%	27%	-3%
Nombre de filles/femmes bénéficiaires de prix	20	19	-1

- ▣ **Niveau d'avancement des travaux de construction et d'extension des IES** : le niveau de réalisation atteint est de 77% sur 70% prévus. La contrainte majeure existe dans le décaissement.
- ▣ **Sécurisation des domaines universitaires et scientifiques**: les institutions ne sont pas entièrement sécurisées car les activités n'ont pas été financées par le PIP. Cependant, les titres fonciers de quatre domaines sont obtenus, certains sont surveillés par des gardiens et le contrat de construction de la clôture d'un domaine est signé. Le taux de sécurisation est de 77%.
- ▣ **Maintien du ratio d'étudiants pour 100 000 habitants à 826** : le ratio 826 étudiants pour 100 000 habitants a progressé de 67 pour se situer à 893. Cependant le nombre d'étudiants n'a pas beaucoup augmenté. La variation du ratio est due à la baisse de la population de 2018 par rapport à l'estimation faite en 2012.
- ▣ **Evolution du ratio d'étudiants en formation à distance** : sur les 10% prévus, le niveau reste le même 2%. Les étudiants n'ont pas d'engouement pour la formation à distance, à cause de ce mode d'enseignement. Ceux qui sont orientés à l'ISFAD abandonnent au profit d'autres IES.
- ▣ **Inscription des filles dans les effectifs étudiants** : le pourcentage réalisé est de 27%. Le niveau de 30% prévu n'a pas été atteint. Cette différence est due en partie au taux de réussite des filles relativement faible au Baccalauréat (26%).
- ▣ **Nombre de filles/femmes bénéficiaires de prix** : le nombre prévu était de 20. Les bénéficiaires sont au nombre de 19, dont 13 étudiantes et 6 enseignantes. La contrainte est liée aux difficultés de financement.

Qualité

Tableau 18: Indicateurs de la composante qualité du programme Enseignement Supérieur

Indicateurs	Cible	Résultats	Ecart
Nombre de référentiels élaborés	4	4	0
Nombre de programmes évalués	8	12	+4
Nombre d'enseignant-chercheurs inscrits en formation (Master et Doctorat)	50	45	-5
Nombre d'enseignants-chercheurs passés en grade supérieur	200	199	-1
Développement de l'enseignement numérique via les TICER	Oui	Oui	+
Admission d'étudiants dans les classes préparatoires	0	44	-6
Amélioration du ratio d'encadrement (baisse du nombre d'étudiants par enseignant de rang magistral au public)	266	159	-107

- ▣ **Nombre de référentiels élaborés** : les quatre référentiels ont été élaborés. Ces référentiels ont été validés lors d'un atelier tenu à Kindia.
- ▣ **Nombre de programmes évalués** : Il était prévu d'évaluer trois programmes en 2017 et cinq en 2018. L'ANAQ a évalué deux programmes pour chacune des six institutions soit douze au total sur huit prévus.
- ▣ **Nombre d'enseignant-chercheurs inscrits en formation (Master et Doctorat)** : 45 enseignants sont en formation sur 50. C'est le début du financement effectué par le cabinet du MESRS.
- ▣ **Nombre d'enseignants-chercheurs passés en grade supérieur** : l'objectif fixé était d'examiner 200 dossiers de reclassement. 199 sont admis aux grades suivants : 173 Assistants ; 13 Maitres de Conférences et 13 Professeurs.
- ▣ **Développement de l'enseignement numérique via les TICER** : un Espace Numérique Universitaire et Scolaire (ENUS) est créé à l'ISFAD avec l'appui de la Coopération Française. Plus de 200 cours sont déjà numérisés. Des modules de formations sur les TICER ont été développés. 66 formateurs ont été formés pendant 9 jours à Conakry et à Mamou.
- ▣ **Admission d'étudiants dans les classes préparatoires** : le dossier de mise en place des classes préparatoires aux grandes écoles est terminée, un site est choisi. En attendant la formation sur place, un concours est organisé chaque année pour l'accès à l'INPH-B (Côte d'Ivoire). Au total 44 lauréats sont pris en charge.
- ▣ **Amélioration du ratio d'encadrement (baisse du nombre d'étudiants par enseignant de rang magistral au public)** : Le ratio de 266 étudiants par enseignant de rang magistral a baissé pour se chiffrer à 159 au public. Le cas du privé n'a pas été tenu en compte parce que les effectifs enseignants ne sont pas maîtrisés car un même enseignant peut être compté dans plusieurs institutions privées à cause de la mobilité.

Gestion :

Tableau 19: activités de la composante gestion du programme Enseignement Supérieur

Indicateurs	Cible	Résultats	Ecart
Nombre d'enseignants recrutés (Diaspora, étrangers et TOKTEN)	50	49	-1
Réforme sur l'orientation des bacheliers au supérieur à travers la plateforme GUPOL	Oui	Oui	+
Poursuite de la biométrie des étudiants	Oui	Oui	+
Révision du mode d'allocation des ressources financières aux Institutions	Oui	Non	-
Financement des projets du fonds compétitif par le BoCEJ	9	9	0
Nombre d'accords mis en valeur	6	6	0
Révision des textes de l'enseignement supérieur	10	8	-2
Organisation de Forum Guinéen de l'Étudiant	Oui	Oui	0
Nombre de CA mis en place dans les IES	3	3	0
Organisation des Jeux Universitaires de Guinée	Oui	Oui	+

- ▣ **Nombre d'enseignants recrutés (Diaspora, étrangers et TOKTEN) :** le recrutement a porté sur 49 Russes. Un appel à candidature a été adressé depuis juillet à l'Association des Cadres et Techniciens d'Origine Guinéenne (ACTOG) via l'Ambassadeur de Guinée en France. Les domaines ont été indiqués et une réponse favorable a été reçue. La soumission des candidatures est en cours mais la sélection n'est pas faite.
- ▣ **Réforme sur l'orientation des bacheliers au supérieur à travers la plateforme GUPOL :** l'application de l'orientation des bacheliers est à sa 3^{ème} année ; Il est prévu de pérenniser le processus. Des instructions ont été données par le Cabinet, qu'aucune inscription n'est valide en dehors de la plateforme GUPOL. En attendant l'instauration du concours, un seuil de 14 sur 20 est fixé pour l'inscription dans les filières d'Ingénierie réservé aux lauréats du Bac avec un nombre limité à 30 places par classe.
- ▣ **Poursuite de la biométrie des étudiants:** la biométrie a permis de détecter plus de 30000 étudiants fictifs. En 2017, plus de 180 milliards GNF ont été économisés. L'effet cumulé en 2018 a permis aussi d'enregistrer plus de 300 milliards. La prochaine étape de la biométrie ne concernera que les étudiants de première année.
- ▣ **Révision du mode d'allocation des ressources financières aux Institutions :** le retard de la révision est dû à la procédure d'appel d'offres. Cependant, le processus est en cours et une étude sur l'évaluation des coûts unitaires des programmes d'enseignement est engagée.
- ▣ **Financement des projets du fonds compétitif par le BoCEJ :** tous les projets retenus ont démarré. Les retards enregistrés sont dus aux difficultés de déposer les fonds de contrepartie des institutions bénéficiaires.
- ▣ **Nombre d'accords mis en valeur :** l'inscription d'une 2^{ème} promotion de lauréats guinéens à l'INPH-B de Yamoussoukro (RCI) ; l'octroi par RUSAL de 100 bourses de formation universitaire en Russie ; la vaccination de 2 volontaires contre la maladie à virus Ebola à Pastoria grâce à la coopération Russe ; la formation en Banque et Assurance (SGBG-UGLC-S) ; la création de la filière Logistique et Transport à l'UGLC-S avec l'appui des partenaires privés et l'adhésion au PASET sont les résultats de ces accords.
- ▣ **Révision des textes de l'enseignement supérieur :** 8 textes ont été révisés sur les 10 prévus. La révision des textes est assurée par une Commission Interministérielle (CIM) à travers des groupes thématiques appuyés par le BoCEJ.

- ▣ Organisation de Forum Guinéen de l'Etudiant : le deuxième forum de l'étudiant guinéen s'est tenu à Conakry en avril 2018.
- ▣ Nombre de CA mis en place dans les IES : les 17 institutions ont proposé des CA qui doivent être validés par décret ; trois (3) Institutions (UGANC, ISMG et ANAQ) ont eu leur CA signé. Ces trois (3) institutions ont tenu leur première session.
- ▣ Organisation des Jeux Universitaires de Guinée : en termes de coopération universitaire, l'équipe de l'Université de Julius Nyerere de Kankan (UJNK) finaliste de la compétition nationale a remporté le trophée et a eu la médaille d'argent à la 9ième édition des Jeux Universitaire Africains tenus en Ethiopie. L'équipe s'est qualifiée pour les Jeux Universitaires Mondiaux prévus en Chine.

Analyse du programme de pilotage, de la programmation et de l'utilisation des ressources

De l'allocation des ressources

Tableau 20: Indicateurs de financement de l'Education

Mobilisation des ressources	2016	2017	2018 (e)	2019 (p)
Dépense d'éducation (% PIB)	4,0	3,4	2,0	2,2
Part du budget consacré à l'éducation (%)	16,1	14,7	14,8	16,6
Dépense de fonctionnement (%)	90,2	87,2	96	88
Dépense d'investissement (%)	9,8	12,8	4	12
Part de l'enseignement fondamental dans le budget de l'éducation (%)	40,5	41,6	49,9	57,3
% des dépenses non salariales dans le budget de l'enseignement primaire	17,2	17,4	10,9	28,7

Source : C/CDMT

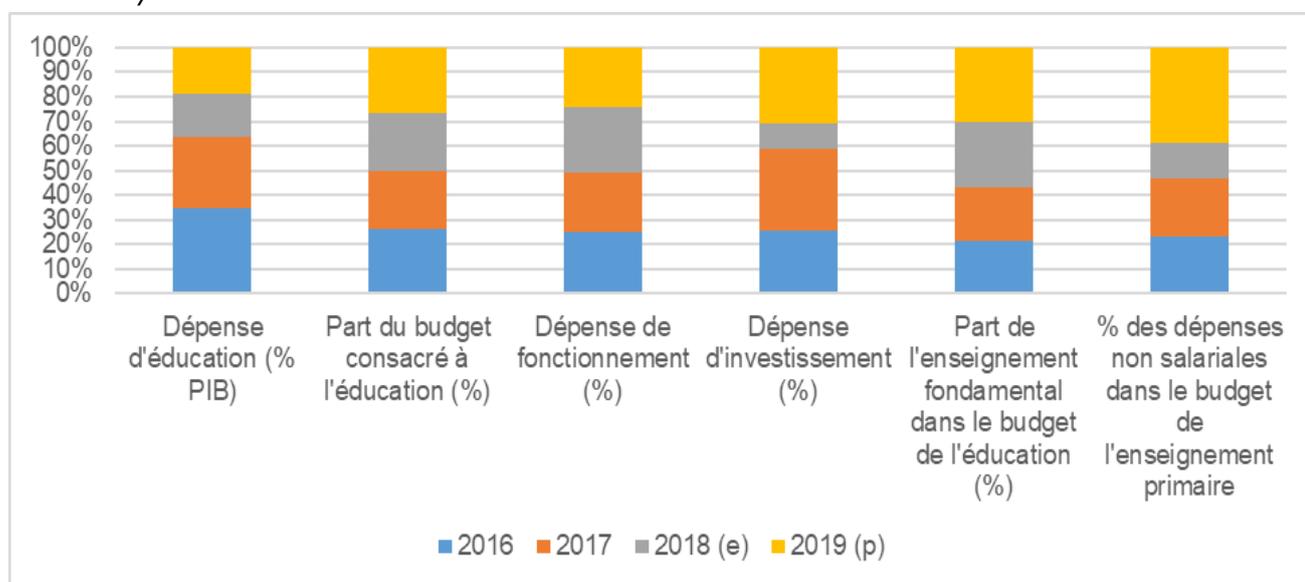
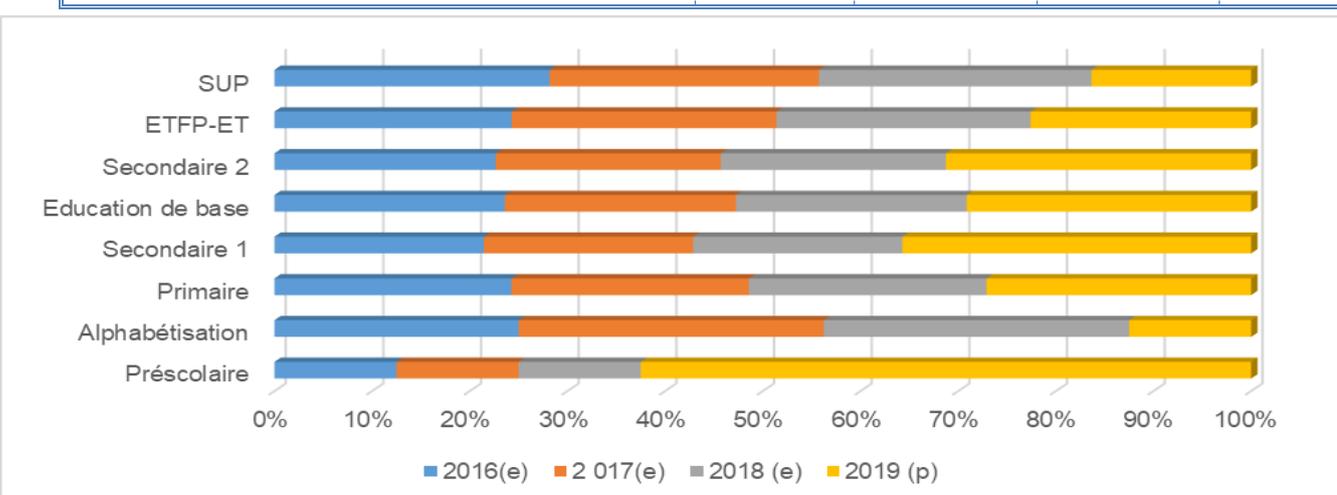


Tableau 21: Répartition intra sectorielle des dépenses d'Education

Niveaux/années	2016(e)	2017(e)	2018 (e)	2019 (p)
Préscolaire	0,2	0,2	0,2	1
Alphabétisation	0,4	0,5	0,5	0,2
Primaire	41,2	41,3	41,3	46
Secondaire 1	10,2	10,2	10,2	17
Education de base	52,0	52,2	52,1	64,2
Secondaire 2	5,8	5,9	5,9	8
ETFP-ET	4,3	4,8	4,6	4
SUP	37,9	37,1	37,5	22
TOTAL	100	100	100	100



Source : C/CDMT-E

De l'exécution

n du budget

En 2018, le secteur de l'éducation et de la formation a connu une exécution de 2 195 245 881 de ses dépenses soit 86,34% contre une taux 96,82% en 2017. Les salaires ont été exécutés 99,72%, 64,47% pour les dépenses de fonctionnement, 96,96% pour les subventions/transferts courants et 26,95% pour les investissements. Une très grande inégalité dans l'exécution du budget persiste entre les ministères. Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation a enregistré un taux d'exécution de (85,37%), l'Enseignement technique et Formation Professionnelle Emploi et Travail se trouve 60,72% d'exécution budgétaire et l'enseignement supérieur se distingue avec le taux le plus élevé (95,07%).

A tous les niveaux du secteur, les ressources au niveau des dépenses salariales ont été revalorisé suite à la mise en application du protocole d'accord signé en mars 2018 entre le syndicat libre des enseignants et chercheurs de guinée (SLECG) et le gouvernement dont l'impact est évalué à 326 milliards de GNF (0,3% du PIB). Le MENA à exécuté ses dépenses salariales à 99,05%, L'ETFPET à 102,20% suite au recrutement de nouveaux cadres et l'Enseignement Supérieur à 102,49% des dépenses salariales

Au titre des investissements, 26,95% du budget consacré au secteur de l'Education et de la Formation ont été exécutés. Le MEN-A se retrouve avec une exécution de son budget d'investissement à 12,52%, l'ETPF-ET à 10,99% et L'Enseignement Supérieur à 67,81%. Ces chiffres montrent que le secteur de l'Education et de la Formation n'a pas poursuivi la politique d'extension d'infrastructure due aux contraintes budgétaires.

Tableau 22: *Budget des principaux ministères en charge de l'Éducation*

Nature de dépenses	Exercice 2017			Exercice 2018		
	LFR 2017	Exécuté	Tx d'ex	LFR 2018	Exécuté	Tx d'ex
Personnel/Salaires et traitement	1 044 338 811	997 540 727	95,52%	1 222 364 410	1 210 777 971	99,05%
Fonctionnement/Achats de biens et services	156 732 203	153 473 223	97,92%	126 314 579	66 084 200	52,32%
Subvention/Transferts courants	887 930	887 930	100,00%	976 350	657 624	67,36%
penses courantes	1 201 958 944	1 151 901 880	95,84%	1 349 655 339	1 277 519 795	94,66%
Investissement sur BND	86 853 006	56 373 237	64,91%	171 959 900	21 536 777	12,52%
budget total du MEPU-A	1 288 811 950	1 208 275 118	93,75%	1 521 615 239	1 299 056 573	85,37%
Personnel/Salaires et traitement	71 707 742	72 372 796	100,93%	100 229 167	102 437 757	102,20%
Fonctionnement/Achats de biens et services	19 559 357	18 444 727	94,30%	15 288 809	6 696 551	43,80%
Subvention/Transferts courants	11 667 740	11 286 328	96,73%	15 459 800	13 024 061	84,24%
penses courantes	102 934 839	102 103 851	99,19%	130 977 776	122 158 368	93,27%
Investissement sur BND	26 440 000	17 924 452	67,79%	85 717 307	9 422 328	10,99%
budget total du MEETFP	129 374 839	120 028 303	92,78%	216 695 083	131 580 696	60,72%
Personnel/Salaires et traitement	117 941 378	139 843 984	118,57%	202 887 646	207 931 140	102,49%
Fonctionnement/Achats de biens et services	10 393 377	10 372 232	99,80%	60 712 098	57 650 441	94,96%
Subvention/Transferts courants	563 138 671	563 137 048	100,00%	446 487 712	435 155 471	97,46%
penses courantes	691 473 426	713 353 265	103,16%	710 087 456	700 737 052	98,68%
Investissement sur BND	221 677 814	215 445 591	97,19%	94 191 622	63 871 560	67,81%
budget total du MESRS	913 151 240	928 798 856	101,71%	804 279 078	764 608 612	95,07%
Personnel/Salaires et traitement	1 233 987 930	1 209 757 508	98,04%	1 525 481 223	1 521 146 868	99,72%
Fonctionnement/Achats de biens et services	186 684 937	182 290 182	97,65%	202 315 486	130 431 191	64,47%
Subvention/Transferts courants	575 694 341	575 311 306	99,93%	462 923 862	448 837 156	96,96%
penses courantes	1 996 367 209	1 967 358 996	98,55%	2 190 720 571	2 100 415 215	95,88%
Investissement sur BND	334 970 820	289 743 280	86,50%	351 868 828	94 830 665	26,95%
budget total	2 331 338 029	2 257 102 277	96,82%	2 542 589 400	2 195 245 881	86,34%

Source : DNB/MB

Du financement extérieur du secteur

Tableau 23: Cartographie des bailleurs de fonds

Bailleur	Domaine d'intervention	Programmes couverts	Zone d'intervention
GIZ	Qualité, Gestion, maintien de la fille, renforcement des capacités des structures déconcentrées	Élémentaire	Régions Administratives de Mamou, Labé et Faranah
KfW/PLAN GUINEE	Accès, constructions et équipements	Élémentaire	Régions Administratives de Faranah et N'Zérékoré
FONDS SAOUDIEN	Accès, constructions et équipements	Secondaire	Régions Administratives de Boké et Kindia
BID	Accès, constructions et réhabilitations, équipements	Élémentaire	Régions Administratives de Boké, Faranah et Kindia
PME	Accès, qualité, gestion, constructions, réhabilitations, équipements, manuels, formations	Élémentaire, secondaire, technique et professionnel, supérieur	Territoire national
BM	Accès, qualité, gestion, constructions, réhabilitations, équipements, manuels, formations	Élémentaire, secondaire, technique et professionnel, supérieur	Territoire national
AFD	Accès, qualité, gestion, constructions, réhabilitations, équipements, manuels, formations	Élémentaire, secondaire, technique et professionnel, supérieur	Territoire national
UNICEF	Accès, qualité, gestion, constructions, équipements, formations	Petite enfance, et élémentaire	40 Communes de convergence
FSD	Accès, qualité, gestion, constructions, équipements, formations	FPT	Région

Source : C/CDMT

Tableau 24: Portefeuille des projets et programme du secteur de l'Education pour l'année 2018

Bailleurs	Intitulé du Projet	Coût total du projet (en USD)	FINEX	Montant décaissé	Taux de décaissement	d
Banque mondiale (GPE)	Fonds Commun pour l'Education de Base (FoCEB)	37.800.000	37.800.000	30.180.174,86	79,84%	21/
AFD	Fonds Commun pour l'Education de Base (FoCEB)	12.000.000	12.000.000	10.054.355,4	83,37%	03/
Banque mondiale (ERRTF)	Fonds Commun pour l'Education de Base (FoCEB)	1.000.000	1.000.000	1.000.000	100%	15/
AFD	Projet d'appui à l'enseignement technique					
BMZ	Promotion de l'Education de Base					
EU	Opération de Relèvement Multisectoriel post Ebola					
Irish Aïd	Projet Education de qualité Inclusive Guéckédou EQUIP					
NORAD	Renforcer les interventions dans le domaine de l'éducation en situations d'urgence pour renforcer la résilience en Afrique de l'Ouest et du Centre					
KfW/Plan Guinée	Projet d'éducation de base (PEB-G)	10,5 millions d'Euros				.../
UNICEF	Appui à l'Education de base pour 2018	2 955 000		2 955 000	100%	01/
UNICEF	Fonds Commun pour l'Education de Base (FoCEB)	300.000	300.000	300.000	100%	06/
Plan Guinée	Projet de distribution des Kit d'hygiène dans 567 écoles de Guéckédou et Macenta					
CHILD FUND	Promotion d'une éducation de qualité à la base					
Banque Mondiale	Booster les Compétences pour l'Employabilité des Jeunes	20.000.000	20.000.000			

Gestion budgétaire, matérielle, et financière

Dans la perspective de créer des fonctions d'exécution du futur programme décennal au sein des structures pérennes de l'administration, il a été prévu dans le PSE en cours (i) de reformer les services financiers et (ii) d'élaborer puis mettre en œuvre un plan d'actions de transfert de compétences et responsabilités vers ces services pérennes de l'administration publique.

Depuis 2016, des réformes ont été engagées pour le secteur de l'Education. Elles ont été tributaires de la mise en œuvre du plan d'action de réforme globale des finances publiques piloté par les ministères en charge des finances et du budget. Toutefois, il a été convenu avec le ministère du Budget de mettre en œuvre le programme de transfert de compétence en attendant la réalisation effective des réformes.

A cet effet, le MEN-A a recruté un consultant international qui fait l'état des lieux du secteur en matière de besoins en termes de transfert de compétences.

Dans la même dynamique, l'Education étant un secteur pilote des réformes portant sur la mise en place des CDMT et des budgets programmes, les services financiers et de planification notamment les DAF et les BSD ont bénéficié de formation et ont été outillés. Ce renforcement de capacités a été bénéfique pour les cadres certes, mais au regard de la longue expérience du secteur dans cette approche de programmation pluriannuelle, le défi reste la mise en œuvre effective des CDMT élaborés.

La gestion matérielle au sein des Départements s'est améliorée. En effet, l'ensemble des matériels et équipements acquis depuis 2015 ont été estampillés et un inventaire annuel est effectué par la section Comptabilité matière et matérielle de la DAF avec l'appui de la Direction Nationale de la Comptabilité Matière et Matérielle créée au sein du Ministère du Budget. Cette innovation permet d'assurer un meilleur suivi des acquisitions et réduire la déperdition des biens de l'État. Toutefois, les services déconcentrés du secteur qui acquièrent de nombreux matériels et équipements ont besoin d'un renforcement de capacités en comptabilité matière et matérielle pour assurer une bonne gestion des biens de l'État. C'est pourquoi, un accent a été mis sur les structures déconcentrées du secteur de l'Education et de la Formation dans le futur programme décennal de l'éducation 2019 – 2028.

Concernant la gestion fiduciaire, des efforts ont été menés pour renforcer la déconcentration budgétaire à travers l'octroi de délégations de crédits aux services déconcentrés. Au MEN-A par exemple, plus de 6 milliards GNF ont été exécutés par les IRE et DPE/DCE au titre de délégation de crédits, sans compter les frais des examens nationaux. Toutefois, une part importante des crédits alloués à ces services sont souvent exécutés à leur compte au niveau central. Cette situation pourrait entraîner des déperditions des biens et services qui leur sont destinés.

La déconcentration informatique progressive de la chaîne des dépenses publiques tant au niveau central que déconcentré rendra de plus en plus efficace de l'exécution des budgets des sectoriels.

1.1.1.1. Gestion des ressources humaines

Les problèmes d'allocation rationnelle des enseignants persistent en Guinée tel que la mauvaise utilisation des personnels qui affecte négativement les conditions d'encadrement des élèves et par ricochet la qualité des enseignements apprentissages.

Le constat actuel prouve que de nombreux enseignants s'abstiennent de dispenser des cours dans les établissements/écoles au profit des postes d'archivistes, de secrétaires de direction, de bibliothécaires.

Cette situation crée ainsi des pénuries d’enseignants, des déséquilibres dans leur répartition entre les zones urbaines et rurales.

Doter les écoles en enseignants de manière équitable pour couvrir les charges pédagogiques est devenu l’un des défis majeurs à relever. Il est donc urgent d’affecter un nombre suffisant d’enseignants aux écoles pour les faire fonctionner selon les normes, à savoir : un enseignant par groupe pédagogique (de 50 élèves au plus) à l’élémentaire et la charge hebdomadaire de 18 heures en moyenne par professeur du secondaire et du technique professionnel.

Il faut noter qu’à l’image de plusieurs autres pays, deux catégories d’enseignants assurent l’ensemble des charges pédagogiques dans nos écoles : enseignants titulaires (fonctionnaires) et enseignants contractuels (contractuels d’État et contractuels communautaires respectivement à la charge de l’État et de la communauté).

Malgré l’engagement de plus de 5000 enseignants au MEN-A, de 947 à l’ETFP-ET et 392 au MESRS, le déficit d’enseignants demeure toujours car certains recrûs s’abstiennent de rejoindre leur poste d’affectation, d’où le recours continuels aux contractuels communautaires en plus des contractuels d’État pour couvrir les charges pédagogiques.

C’est dans ce cadre qu’au niveau du MEN-A, au cours de l’année scolaire 2017 – 2018, des missions de contrôle ont été déployées dans les Inspections Régionales de l’Education (IRE), dans les Directions Préfectorales/Communales de l’Education (DPE/DCE) et dans les Délégations Scolaires de l’Enseignement Élémentaire (DSEE) pour faire l’état des lieux de l’utilisation des enseignants dans les écoles.

Toutefois pour répondre efficacement aux besoins en enseignants de qualité, cet effort du gouvernement doit être soutenu par un contrôle rigoureux des enseignants à leurs postes de travail. Aussi, il est important de respecter le plan annuel de recrutement et ne recruter que les enseignants formés dans les institutions spécialisées de formation (ENI, ISSEG, etc.)

L’un des volets les plus importants de la stratégie de gestion des ressources humaines vise à rendre optimales et objectives les mouvements du personnel enseignant. Un barème de mutation du personnel a été élaboré et mis en œuvre depuis 2013. Dans l’optique d’améliorer le dispositif, un rapport d’étude diagnostic de la mise en œuvre du Barème de mutation du personnel a été élaboré en 2016. Cette étude a permis d’identifier tous les problèmes, contraintes et difficultés liées à l’application du barème et de proposer des solutions adéquates pour l’amélioration du dispositif. Pour faciliter le calcul des indicateurs du barème, un outil a été élaboré.

1.1.1.2. Education civique et de la citoyenneté

Le PSE dans sa composante gouvernance soutien les initiatives transversales telles que la lutte contre les violences en milieux scolaires, le civisme et la citoyenneté, à travers les séances de formation et de sensibilisation afin d’asseoir une culture de non-violence et de tolérance dans un environnement sain et sécurisé.

Dans ce sens, en 2017, la Direction Nationale de l’Education Civique a mené les activités de formation des acteurs de l’école en éducation à la citoyenneté sur des thématiques diverses et variées pour promouvoir la qualité.

Tableau 25 : Activités du programme éducation civique

Actions	Cibles	Résultats	Ecart
---------	--------	-----------	-------

Nombre d'enseignants formés à l'éducation à la citoyenneté	1 200	1 200	0
Nombre de gouvernements des enfants mise en place dans les écoles	1 691	1 258	-433
Nombre d'encadreurs/animateurs des clubs de civisme et de la citoyenneté formés à l'éducation sexuelle	125	74	-51

Analyse des résultats

Ces formations/sensibilisations ont contribué au renforcement de la paix et permettent d'éradiquer progressivement les clans et les violences dans les écoles.

La contreperformance enregistrée dans le cadre de la mise en place des gouvernements des enfants pour l'apprentissage à l'exercice de la responsabilité, ainsi que l'équipement des clubs s'expliquerait en partie par la faiblesse du financement octroyé par les partenaires et le manque total d'appui financier par le BND.

Planification, programmation, pilotage, coordination et suivi évaluation

Tableau 26: activités du programme administration

Actions	Cibles	Résultats	Écarts
Élaboration et suivi d'un plan de transfert de compétences	1	1	0
Tenue des sessions statutaires du CSNE au niveau central	4	2	-2
Tenue des sessions statutaires du niveau central du GSE	12	8	-4
Tenue des sessions des CPPE au niveau déconcentré	1	1	0
Tenue des sessions des CRPE au niveau déconcentré	1	1	0
Tenue de la revue conjointe du FoCEB	1	1	0
Tenue de la revue conjointe du PSE	1	0	-1

Analyse des résultats

Les capacités de pilotage et de coordination du système éducatif ont été renforcées. Cela s'est traduit par l'institutionnalisation des instances de pilotage et de coordination en 2016 et leur opérationnalisation. Il s'agit du Comité Interministériel de Pilotage et de Coordination (CIPC), du Groupe Sectoriel de l'Éducation (GSE) et la Coordination du FoCEB. En ce qui concerne leur opérationnalisation, il faut noter qu'au cours de l'année 2018, le GSE a tenu 8 sessions sur 12 et le CSNE, 2 sessions sur 4.

Par contre, au niveau déconcentré, les sessions des CRPE, CPPE et CNPE sont programmées Juin 2019 avant les examens de fin d'année 2019. Ces sessions sont des espaces appropriés de concertation qui offrent l'opportunité d'échanger autour des problèmes de l'école et de dégager des stratégies efficaces permettant de relever les défis du système éducatif au niveau régional et préfectoral.

Dans la même dynamique, la revue du FoCEB a été tenue et celle sectorielle, planifiée pour les 11, 12 et 13 juin 2019. Elles permettront de mieux réorienter les activités et stratégies vers l'atteinte des objectifs du programme sectoriel. Aussi, les PTAB et PAAB du FoCEB 2017-2019 ont été réactualisés et le PAAB 2018 du FoCEB, validé.

L'octroi des subventions aux IRE et DPE/DCE a permis de : (i) de renforcer les inspections pédagogiques et administratives des professeurs, chefs d'établissement des collèges/lycées et DSEE, des enseignants en situation de classe de l'élémentaire ainsi que les animateurs des centres Alpha et NAFA et moniteurs/monitrices des CEC ; (ii) de faire le suivi et l'évaluation des activités des IRE et DPE/DCE ; (iii) de contrôler la distribution des manuels et le respect des normes pédagogiques dans les DPE/DCE.

Dans le cadre du renforcement de la planification, programmation et budgétisation, les BSD et les DAF des différents ministères en charge de l'éducation et de la formation ont bénéficié d'un appui technique

de la Cellule CDMT pour la préparation des budgets 2019 des Ministères, selon l'approche CDMT. Des outils ont été mis à leur disposition pour les aider à mieux réussir la programmation budgétaire en allouant les ressources en fonction des priorités du plan sectoriel de l'Education.

Dans le cadre de l'amélioration du suivi et de l'évaluation, des outils de reporting et de suivi ont été élaborés et 278 cadres chargés du suivi et du reporting des niveaux central et déconcentré ont été formés à leur utilisation. Ces actions de formation ont permis l'amélioration de la qualité des rapports de suivi remontés à la Coordination du PSE/FoCEB. Une collaboration dans les missions de suivi, de type suivi conjoint, est initiée et se poursuit. Les rapports de supervision sont partagés entre les acteurs aux différents niveaux.

CONCLUSION

En 2018, des efforts importants ont été fournis à tous les niveaux pour améliorer la performance du système éducatif. Si la performance en matière d'accès à l'éducation s'est améliorée à tous les niveaux notamment au niveau de l'éducation de base, il apparaît que beaucoup d'efforts restent à fournir pour rehausser le niveau de la qualité des enseignements et apprentissages. Le déficit croissant en personnel enseignant et/ou son vieillissement qui ne suit pas le rythme des constructions scolaires, le manque d'infrastructures, l'insuffisance de manuels scolaires, le faible niveau d'une forte proportion d'enseignants, la faible capacité de mobilisation et d'exécution de ressources financière en faveur du secteur, la faible coordination du système éducatif sont encore des facteurs qui expliquent le faible niveau de performance atteint en 2018.

Le maintien de la dynamique de recrutement de nouveaux enseignants permettrait de réduire partiellement le déficit en personnel enseignant. La redynamisation des instances de pilotage et de coordination existantes permettrait de renforcer la coordination du système éducatif.

La poursuite du lobbying pour diversifier les sources de financement en vue d'appuyer les efforts du Gouvernement est l'une des pistes de solution à envisager de façon prioritaire.

Annexe 1 : Indicateurs de pilotage du PSE

Programme	Indicateurs	Valeur de référence	Cibles			Réalisés	
			2016	2017	2018	2016	2017
Primaire	Taux Brut de Scolarisation au Primaire	82,10%	86,8%	88,8%	90,8%	84,5%	90,0%
	Taux Brut de Scolarisation au Primaire (Rural)	62,80%	69,3%	72,2%	75,6%	68,8%	75,2%
	Taux Brut de Scolarisation au Primaire (Filles)	73,50%	93,1%	94,0%	94,3%	75,6%	81,5%
	Taux Net de Scolarisation au Primaire	66,30%	68,7%	70,7%	72,7%	69,6%	73,4%
	Taux Brut d'Accès au Primaire	84,1% (2012)	90,1%	92,0%	94,0%	98,9%	109,3%
	Taux Brut d'Accès au Primaire (Filles)	79,70%	86,0%	88,5%	91,0%	93,1%	103,5%
	Taux Net d'Accès au Primaire	46,00%	49,0%	50,9%	52,9%	51,3%	52,7%
	Taux Brut d'Accès au Primaire en zone rurale	68,6% (2012)	80,4%	84,3%	88,2%	91,4%	100,1%
	Indice de parité filles/garçons dans le TBA	0,88 (2012)	0,92	0,93	0,95	0,891	0,901
	% d'enfants porteurs de handicaps parmi les élèves du primaire	0,50%	0,60%	0,70%	0,80%	0,60%	0,57%
Collège	Taux Brut de Scolarisation au Collège	44,20%	49,3%	51,8%	54,4%	44,5%	43,1%
	Taux Brut de Scolarisation au Collège (Filles)	33,30%	38,2%	40,9%	43,7%	34,1%	34,2%
	Taux Brut de Scolarisation au Collège en zone rurale	19,5% (2013)	26,6%	30,2%	33,8%	20,7%	21,4%
	Taux de transition effectif primaire/collège	64,9 % (2013)	74,1%	75,1%	77,1%	67,4%	72,4%
	Indice de parité rural/urbain dans le TBA	0,46 (2012)	0,61	0,62	0,63	0,313	0,321
Lycée	Taux Brut de Scolarisation au Lycée	28,00%	28,6%	28,7%	28,9%	28,9%	28,5%
	Taux Brut de Scolarisation au Lycée (Filles)	18,80%	20,3%	20,8%	21,2%	19,5%	20,3%
	Taux de transition effectif collège/lycée	79% (2012)	76,9%	73,9%	72,5%	71,2%	71,1%
	Taux Brut d'Accès en 11 ^{ème}	29,60%	22,2%	21,6%	23,2%	20,6%	24,3%
	Taux Brut d'Accès en 11 ^{ème} en zone rurale	6,50%	4,2%	4,4%	6,7%	5,4%	6,7%
Alpha	Nombre total de personnes alphabétisées par les différents modes d'alphabétisation	37 912	104 576	105 207	105 840	0	97 000
	Nombre d'apprenants dans les centres NAFA	5 528	6 870	7 317	7 764	2 710	5 684
	Nombre d'apprenants dans les CAP en situation de formation duale	1028 (2013)	2 162	4 729	7 701	0	ND
Préscolaire	Taux Brut de Préscolarisation	10,7% (2012)	13,2%	13,9%	14,6%	13,1%	13,8%
	% d'enfants dans le communautaire	12,8% (2013)	14,0%	14,6%	15,2%	13,0%	13,4%
	% des sdc au communautaire	10,2% (2013)	13,4%	14,4%	15,5%	18,0%	14,7%
ETFP-ET	Nombre d'apprenants pour 100 000 habitants	314	445	483	517	329	352
	% d'apprenants dans l'ETFP par rapport aux élèves du Secondaire	5,50%	7,30%	7,70%	7,90%	4,88%	5,19%
	Nombre d'apprenants du type A	15 954	27 368	31 172	34 977	ND	ND
	Nombre d'apprenants du type B	11 520	15 037	16 101	17 165	ND	ND
	Nombre d'apprenants dans la formation professionnelle de courte durée	1 134	6 194	7 880	9 567	ND	ND
	% de filles parmi les nouveaux inscrits à l'ETFP	46,70%	49,5%	49,9%	50,2%	ND	34,5%
Supérieur	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	826	826	826	826	905	903
	% de filles dans les effectifs étudiants	26% (2012)	30%	35%	45%	29,0%	29,7%
Primaire	Taux d'Achèvement du Cycle primaire	58,5%	65,1%	67,9%	70,7%	59,4%	53,0%
	Taux d'Achèvement du Cycle primaire (Filles)	50,9%	57,6%	60,3%	62,2%	49,5%	44,9%
	Taux d'Achèvement du Cycle primaire en Zone Rurale	42,3%	45,5%	47,6%	50,5%	44,9%	38,6%
	Ratio manuels/élève	4	5	5	5	3,5	2,8
	Taux de survie jusqu'au CM2	76,2%	79,7%	81,6%	84,1%	74,0%	71,4%
	Taux de survie jusqu'au CM2 pour les filles	50,9%	57,6%	60,3%	62,2%	65,0%	64,5%
	Taux de redoublement au primaire	14,2% (2013)	12,6%	11,9%	11,2%	11,6%	10,5%

Programme	Indicateurs	Valeur de référence	Cibles			Réalisés	
			2016	2017	2018	2016	2017
	Taux de réussite des élèves en lecture au CP	11,5% (2013)	32,0%	45,0%	60,0%	31,7%	68,8%
Collège	Nombre d'élèves par groupe pédagogique au Collège	75,3	74,5	72,5	70,7	75,1	74,8
	Ratio manuels/élève	1,3	5	5	5	2,74	3,12
	% d'élèves sortant du Collège qui s'orientent dans les profils scientifiques au Lycée	28% (2013)	35%	40%	45%	61%	64%
	Taux de redoublement au collège	25,6% (2013)	22%	20%	19%	15,2%	16,1%
Lycée	Nombre d'élèves par groupe pédagogique au Lycée	71,2	55,3	52,4	49,6	77,7	67,8
	Ratio manuels/élève	1,3	5	5	5	0,2	0,4
	% des élèves des profils scientifiques parmi les admis au BAC	32% (2012)	40%	45%	50%	47,8%	38,5%
	Taux de redoublement au lycée	26,5% (2013)	23,6%	22,5%	21,4%	12,6%	17,1%
Alpha	Taux de réussite à l'évaluation finale dans les centres d'Alphabétisation	88% (2013)	90%	93%	95%	ND	ND
	Taux de réussite à l'évaluation finale dans les centres NAFA	12% (2013)	25%	30%	40%	38%	39%
	Nombre d'alphabétiseurs qualifiés	0	750	1500	2250	ND	1 940
Pré-scolaire	% Éducateurs certifiés des ENI par rapport au personnel d'encadrement	11,2% (2013)	11%	11%	15%	11,4%	11,0%
	% d'éducateurs ayant bénéficié d'appui conseil	30% (2013)	40%	50%	60%	62%	24%
	Ratio Kits/groupe pédagogique	0,1	0,65	0,83	1	0,33	0,5
Supérieur	% d'insertion professionnelle des diplômés du supérieur	39% (2012)	40%	45%	50%	ND	ND
	Ratio Étudiants par enseignant de rang magistral	332 (2012)	302	266	239	308	294
ETFP	% de placement des apprenants en stage	50,00%	60,00%	70,00%	80,00%	ND	ND
	Nombre de formateurs formés		540	2 160	2 700	ND	ND
	% d'insertion professionnelle des diplômés de l'ETFP	22,80%	27%	32%	37%	ND	ND
Administration	Dépenses courantes du secteur en % des ressources propres de l'État	14,8% (2012)	18,5%	18,9%	19,2%	17,5%	14,7%
	Part des dépenses courantes de l'ETFP dans les dépenses courantes de l'éducation	4,90%	5,9%	6,2%	6,5%	4,3%	5,0%
	Nombre moyen de sessions des organes de pilotage et de coordination	0	2	2	2	1	7
	% de recommandations mises en œuvre	0	50%	60%	70%	ND	ND
	Coefficient de détermination de l'allocation des enseignants aux élèves du Primaire	0,808 (2013)	0,810	0,812	0,814	0,82	0,8654
	Taux d'utilisation des enseignants du Primaire	94% (2013)	95%	95%	95%	90,5%	89,7%

NB : Pour les indicateurs dont l'écart est positif, la cible est atteinte.